COMPAGNIE FRUITIERE

LE FRUIT
DE NOTRE ENGAGEMENT

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2020

COMPAGNIE FRUITIERE

Compagnie Financière de Participation
33 boulevard Ferdinand de Lesseps
13 014 Marseille
SAS au capital de 3 278 790 €
RCS Marseille B 302 716 535
Tél. : +33 (0) 4 91 10 17 10
Email : fruitiere@fruitiere.fr

ÉDITORIAL

Il est difficile de faire un bilan des activités RSE de l'année 2020 sans intégrer les impacts sur les activités de nos entreprises de cette crise sanitaire majeure de la COVID-19 qui a touché tous les pays du globe.
Sur tous les continents, les femmes et les hommes de la Compagnie Fruitière ainsi que leurs familles, et leurs communautés ont tous été impactés à des degrés divers. Dans ce contexte incertain et chaotique, toutes les activités de la Compagnie Fruitière – la production, le transport, le mûrissage, la distribution de nos fruits – ont réussi à se maintenir tout au long de l'année grâce à l'engagement de toutes et tous. Cette continuité de l'activité a été possible grâce à l'adaptation des organisations et des postes de travail, la mise à disposition des collaborateurs d'importants moyens de protection et des produits désinfectants, la mise en place des gestes barrières et le respect des règles sanitaires afin d'assurer la santé et la sécurité de tous les collaborateurs du groupe et celle de nos partenaires et clients.
Ce maintien d'activité était également essentiel pour continuer à offrir des produits alimentaires frais et de qualité aux consommateurs des pays d'Europe et d'Afrique. Cette pandémie mondiale a mis en lumière le rôle central de l'humain dans le bon fonctionnement des entreprises. Même si les outils technologiques se développent, cette période est aussi celle de la prise en compte de la qualité de vie au travail, du juste équilibre entre vie professionnelle et privée.
La Compagnie Fruitière est plus que jamais engagée sur ces sujets de bien-être au travail, de respect de la santé des collaborateurs, d'intégration des activités dans l'environnement économique et social ainsi que de protection de la Nature.
En 2020, malgré le contexte difficile, elle a maintenu le cap de ses engament RSE dans tous ses métiers et activités et ce en relation étroite avec ses clients et ses partenaires.
On peut citer sur le volet Environnement la mise en œuvre de pratiques agro-écologiques innovantes ainsi que le développement des surfaces cultivées en agriculture biologique qui se poursuivent dans les plantations. Le partenariat avec le Cirad (Programme Banane Agro écologique pour l'Afrique) commence à produire ses effets visant à accélérer cette transition en collaboration avec les équipes de la Compagnie Fruitière sur le terrain via le développement des jachères assainissantes, des plantes de service, des produits de bio contrôle, de l'agriculture de précision,... Sur le volet social par ailleurs, la question de l'égalité hommes femmes dans une industrie traditionnellement masculine est également une ambition qui se déploie sur le terrain avec l'appui d'ONG internationales comme Bananalink. Sur le volet sociétal, la Compagnie Fruitière confirme son ambition de soutenir le développement des activités économiques dans ses territoires d'implantation comme en témoignent la progression constante de ses ventes de fruits et légumes sur le territoire africain (100 000 tonnes en 2020) ou encore les partenariats conclus avec des petits producteurs de maraîchage dans différentes zones d'Afrique qui leur assurent une meilleure durabilité en favorisant leur accès aux marchés locaux valorisés.
En 2021, l'entreprise regarde droit devant avec ambition malgré la crise, et souhaite anticiper les enjeux sociaux et environnementaux à venir pour offrir les meilleurs produits, les plus respectueux aujourd'hui comme demain.

> ***« En 2020, malgré un contexte difficile, la Compagnie Fruitière a maintenu le cap de ses engagements RSE dans tous ses métiers et activités et ce en relation étroite avec ses clients et ses partenaires. »***

JÉRÔME FABRE,
PRÉSIDENT EXÉCUTIF

SOMMAIRE

- Présentation / Quelques dates
- Nos activités et implantations dans le monde
- La RSE au sein de la Compagnie Fruitière

1. P. 11

LES ACTEURS DU FRUIT

1.1 Les ressources humaines au sein de la Compagnie Fruitière
1.2 Renforcer le respect des Droits de l'Homme
1.3 Améliorer les conditions de travail
1.4 Développer les compétences
1.5 Promouvoir la diversité et prévenir les discriminations
1.6 Être vigilant quant aux conditions de travail des tiers avec lesquels nous travaillons
1.7 Adopter une politique d'approvisionnement responsable

2. P. 20

LA PRODUCTION DU FRUIT

2.1 Améliorer les pratiques agricoles
2.2 Réduire les impacts environnementaux liés à l'activité de production
Partenariat avec le Cirad pour une banane agro écologique / Partenariat avec le WWF France

3. P. 29

LE TERRITOIRE DU FRUIT

3.1 Contribuer au développement économique des territoires de production
3.2 Améliorer les conditions de vie des communautés locales
Société ClassM
3.3 Développer des cultures complémentaires
3.4 Promouvoir le commerce équitable

4. P. 37

LE VOYAGE DU FRUIT

4.1 Limiter l'impact environnemental des mûrisseries
4.2 Réduire l'impact énergétique et climatique de la logistique

ANNEXES P. 40

- Contribution de notre stratégie RSE aux ODD (Objectifs de Développement Durable) des Nations Unies
- Tableau récapitulatif des indicateurs et correspondance avec les standards GRI
- Plan de vigilance

FONDS DE DOTATION COMPAGNIE FRUITIÈRE P. 56

PRÉSENTATION
DE LA COMPAGNIE FRUITIÈRE

Fondée en 1938 à Marseille, la Compagnie Fruitière s'est bâtie autour de l'activité de négociant en fruits en provenance d'Afrique. Au fil du temps, cette entreprise familiale a élargi ses activités en intégrant tous les métiers de la filière afin de maitriser au mieux la traçabilité et la qualité de ses produits. Aujourd'hui, la Compagnie Fruitière a pour principales expertises :

- **la production de fruits et légumes**, concentrée dans 4 pays du continent africain : le Cameroun, le Ghana, le Sénégal et la Côte d'Ivoire et un pays d'Amérique Latine : l'Équateur. La Compagnie Fruitière est aujourd'hui le 1er producteur de fruits de la zone Afrique-Caraïbes-Pacifique, avec des volumes annuels de 500 000 tonnes en Afrique de l'Ouest et Centrale, principalement des bananes, des ananas et des tomates cerise. Une part croissante des bananes produites est certifiée bio ou commerce équitable ;
- **le transport** de ces produits grâce à une flotte maritime spécialisée de 9 navires à disposition de producteurs, d'importateurs et de transitaires. Outre sa flotte, la Compagnie Fruitière gère des implantations portuaires et des sociétés de prestations logistiques (entreposage, transport terrestre et transit dédouanement) ;
- **l'importation de fruits et légumes** du monde entier en provenance de ses propres plantations et de producteurs tiers (activité de négociant) ;
- **le mûrissage des bananes** via son réseau de mûrisseries, réparties sur 8 pays, qui est aujourd'hui le plus étendu en Europe ;
- **la distribution**, qui correspond à la commercialisation des fruits et légumes dans les différents marchés auprès de la grande distribution et de la distribution spécialisée, en Europe et en Afrique.

Lors de son développement, la Compagnie Fruitière a privilégié les territoires africains, historiquement partenaires de ses activités de production. Encore aujourd'hui, ce lien à l'Afrique fait la spécificité du Groupe, d'un point de vue culturel, structurel et opérationnel. Le développement plus récent en Amérique Latine permet d'élargir l'offre pour une meilleure qualité de service.

NOTRE HISTOIRE
EN QUELQUES DATES

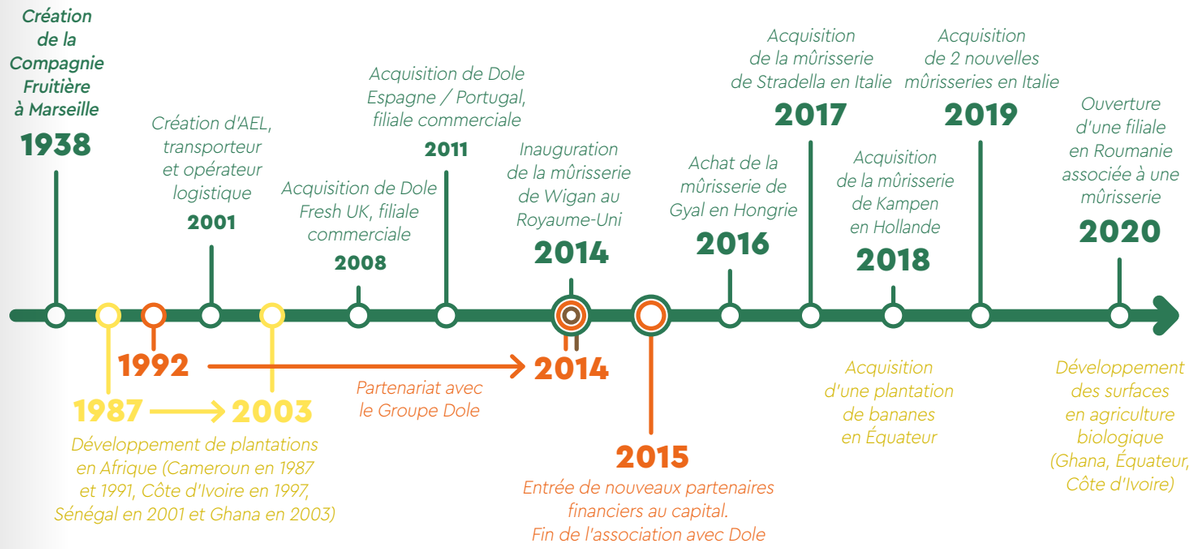

ACTIVITÉS
ET IMPLANTATIONS DANS LE MONDE

Producteur majeur de bananes certifiées
Fairtrade / Max Havelaar
(en surfaces plantées)

61 000 t
tonnes de bananes commercialisées
Fairtrade / Max Havelaar

20 762 salariés

722 M€
de chiffre d'affaires

960 000 t
tonnes de fruits et légumes
distribuées

250 000 t
tonnes de fruits et légumes
importées

510 000 t
tonnes de fruits et légumes
produites
- **dont 490 000 t de bananes**
- **dont 80 000 t vendues en Afrique**

100 000 t
tonnes de fruits et légumes
distribuées en Afrique

22
mûrisseries

ÉQUATEUR

FRANCE
ROYAUME-UNI
ITALIE
ALLEMAGNE
ESPAGNE
PORTUGAL
HONGRIE
BELGIQUE
HOLLANDE
ROUMANIE

13 000 ha
de surfaces cultivées
dont 10 500 ha pour la banane

Production
Logistique
Partenariat avec des petits planteurs
Commerce
Services

MAROC
SÉNÉGAL
GABON
ÎLE MAURICE

1er Producteur de bananes
GHANA
CÔTE D'IVOIRE
CAMEROUN

LA RSE
AU SEIN DE LA COMPAGNIE FRUITIÈRE

NOTRE STRATÉGIE RSE EST ARTICULÉE AUTOUR DES 3 PILIERS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE SOCIAL, ENVIRONNEMENTAL, ÉCONOMIQUE

La stratégie a été construite à partir d'une analyse de matérialité des enjeux de développement durable du Groupe. Une liste de 40 enjeux pré-sélectionnés a été établie. Leur niveau d'importance pour le développement à long terme du Groupe, a été évalué via une consultation de 23 parties prenantes internes et externes, représentant l'ensemble des métiers et des problématiques RSE du Groupe.

UNE STRATÉGIE REPOSANT SUR 3 PILIERS ET 15 ENGAGEMENTS

SOCIAL

1. PROMOUVOIR
DES CONDITIONS DE TRAVAIL EXEMPLAIRES TOUT AU LONG DE LA CHAÎNE DE VALEUR

#8a Promouvoir le respect des Droits de l'Homme
#8b Améliorer les conditions de travail
#9 Développer les compétences et les parcours professionnels des collaborateurs
#10 Promouvoir la diversité et prévenir les discriminations
#11 Mettre en place une politique d'approvisionnement responsable
#13 Être vigilant quant aux conditions de travail des tiers avec lesquels nous travaillons

ENVIRONNEMENT

2. FAVORISER
UNE AGRICULTURE DURABLE ET DES ACTIVITÉS À MOINDRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL

#3 Poursuivre la mise en œuvre de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement
#4 Promouvoir la diversification des cultures
#5 Intégrer la dimension énergétique et climatique sur et autour des sites de production
#12 Maîtriser l'énergie et son impact sur le climat dans la logistique
#14 Maîtriser l'énergie et son impact sur le climat dans les mûrisseries

CONTRIBUER DE MANIÈRE PÉRENNE AU DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL DE NOS TERRITOIRES D'IMPLANTATION

ÉCONOMIE

3. S'ANCRER
POSITIVEMENT DANS LES TERRITOIRES D'IMPLANTATION

#6 Renforcer la participation au développement du tissu économique local
#7 Poursuivre les actions d'amélioration des conditions de vie des communautés locales

SOCLE DE BASE : GOUVERNANCE ET DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

#1 Renforcer l'organisation de la RSE
#2 Dialoguer et communiquer sur la démarche RSE
#3 Pratiquer un marketing responsable

#1 RENFORCER L'ORGANISATION DE LA RSE

La politique RSE du Groupe est pilotée et coordonnée par une équipe de 2 personnes rattachées au Secrétariat Général et à la Présidence exécutive du Groupe. Cette équipe s'appuie sur une communauté de responsables RSE, eux-mêmes rattachés à la Direction générale de chaque filiale. Les filiales sont responsables de la mise en œuvre des 15 plans d'action RSE du Groupe.

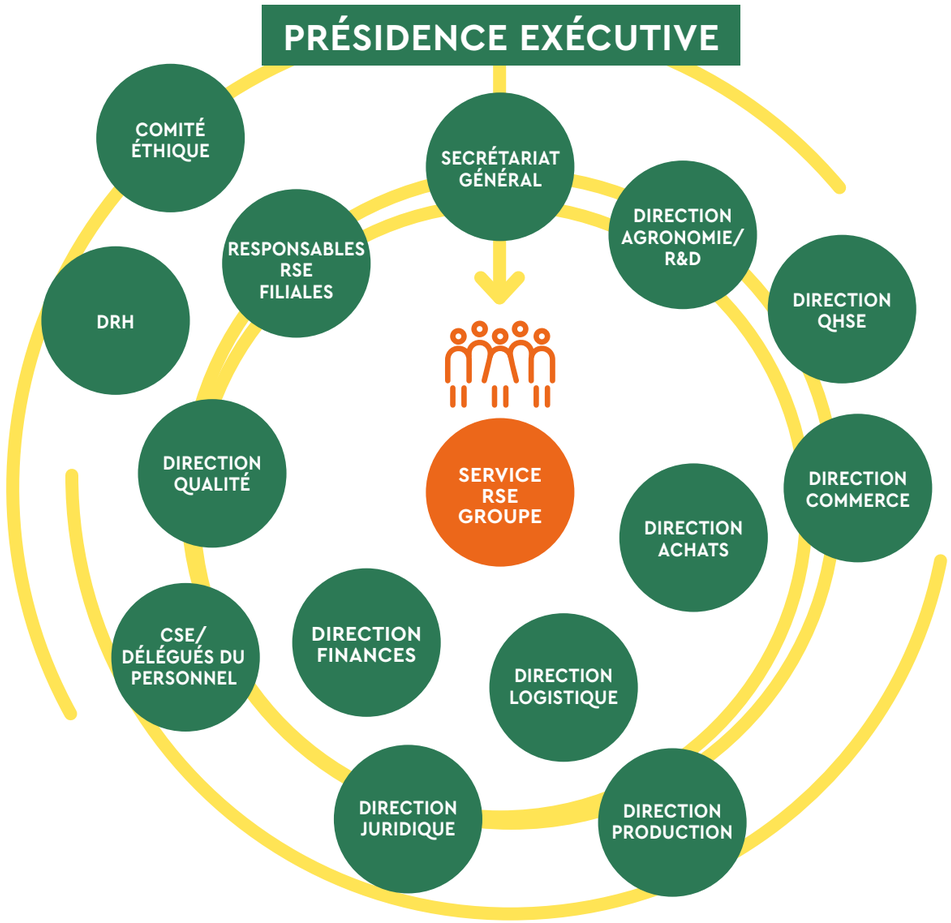

#2 DIALOGUER ET COMMUNIQUER SUR LA DÉMARCHE RSE

Dans une démarche d'amélioration continue, la Compagnie Fruitière a établi un cadre de concertation régulier avec ses parties prenantes et mène une politique active de dialogue, tant en interne avec ses collaborateurs et ses partenaires sociaux, qu'en externe avec les clients, les fournisseurs, des ONG, des institutions publiques en France et à l'étranger.

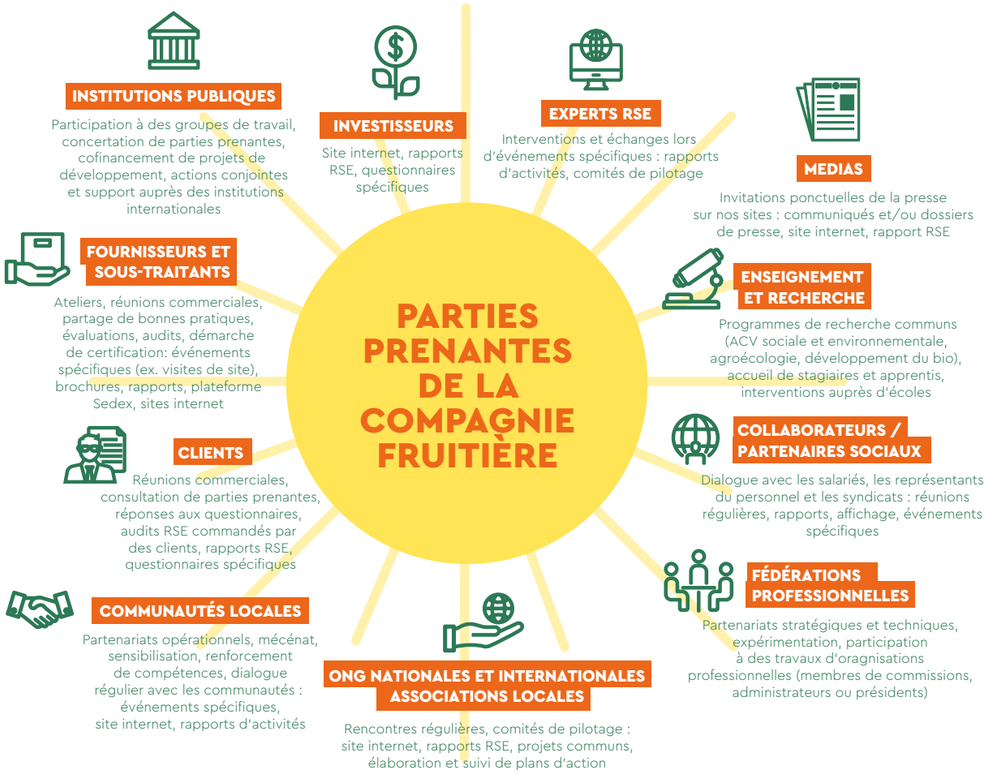

LE RAPPORT RSE 2020

En lien avec ses engagements et afin de rendre sa démarche RSE accessible à toutes les parties prenantes, la Compagnie Fruitière communique le présent rapport en version papier et électronique. En interne, la collecte des données RSE à l'échelle du Groupe sert de base à la définition d'actions de progrès. Le reporting des données est accessible à tous les responsables RSE des filiales du Groupe. Il permet le partage des bonnes pratiques et le suivi des performances.
Les indicateurs présents dans ce rapport ont été sélectionnés en fonction de leur pertinence au regard des enjeux RSE du Groupe et des spécificités de ses métiers (commerce, production, logistique, etc.). Un tableau récapitulatif de ces indicateurs, ainsi que leur éventuelle correspondance avec les Standards GRI (Global Reporting Initiative) et les Objectifs du développement durable des Nations unies (ODD) est intégré en annexe.

En 2021, le plan de vigilance de la Compagnie Fruitière est également annexé à la fin de ce rapport. Il couvre le même périmètre d'activités et d'entreprises.

1.

LES ACTEURS DU FRUIT

Parmi les 15 engagements qui composent sa stratégie RSE, la Compagnie Fruitière s'est fixée pour ambition d'assurer le bien-être au travail et de favoriser l'épanouissement de ses collaborateurs. Ces objectifs se déclinent en 3 axes d'amélioration continue :

- promouvoir le respect des Droits de l'Homme ;
- améliorer les conditions de travail ;
- développer les compétences et les parcours professionnels.

1.1 LES RESSOURCES HUMAINES
AU SEIN DE LA COMPAGNIE FRUITIÈRE

En 2020, le plan d'action social par filiale de production a été consolidé et validé avec des cibles par domaine d'action à atteindre :

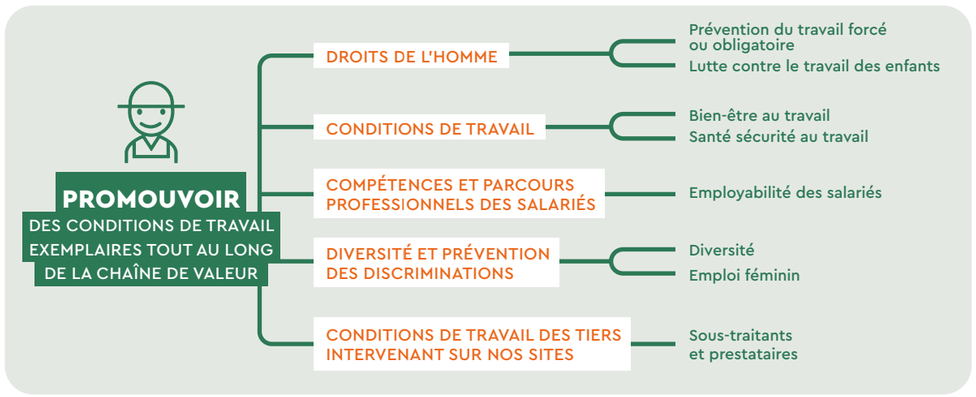

La politique de ressources humaines est caractérisée par une spécificité majeure : la forte proportion de salariés situés (95 %) en Afrique.

POLITIQUE DE RESSOURCES HUMAINES ET MOYENS MIS EN ŒUVRE

Le bien-être des collaborateurs passe par la sécurité, les conditions de travail, le dialogue social et le développement des compétences. Ces préoccupations sont centrales dans la politique de ressources humaines, et ont été particulièrement importantes pendant cette année de crise sanitaire.

ORGANISATION

Pour mener à bien sa politique de ressources humaines, la Compagnie Fruitière s'appuie sur des équipes qui participent et contribuent à l'élaboration de l'ensemble des décisions stratégiques. Elles sont notamment en charge de :

- définir les politiques et process communs de développement des Hommes pour le Groupe ;
- développer et piloter des programmes permettant de renforcer les compétences et le management ;
- concevoir et mettre en œuvre des actions de communication interne, en soutien des enjeux du Groupe et en favorisant le partage et le fonctionnement en réseau ;
- piloter la politique de rémunération et des avantages sociaux en vigueur au sein du Groupe.

La Compagnie Fruitière compte 20 762 collaborateurs en 2020, dont 16 812 personnes en CDI, soit près de 81 % de l'effectif total.
Employeur engagé, la Compagnie Fruitière fidélise ses collaborateurs par différentes actions : sessions de formation à la maîtrise de la langue française, politique de rémunération compétitive et motivante, d'avantages sociaux, cadre de travail avantageux, participation des collaborateurs à des actions culturelles et solidaires. Les procédures de recrutement favorisent l'embauche de salariés locaux : partout où le Groupe est présent, la majorité des travailleurs et des cadres sont nationaux.

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF GLOBAL PAR MÉTIER AU 31/12/2020

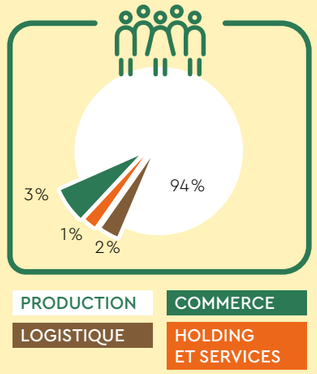

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DE L'EFFECTIF GLOBAL AU 31/12/2020

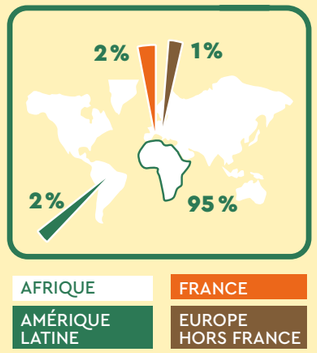

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF GLOBAL PAR TYPE DE CONTRAT DIRECT AU 31/12/2020

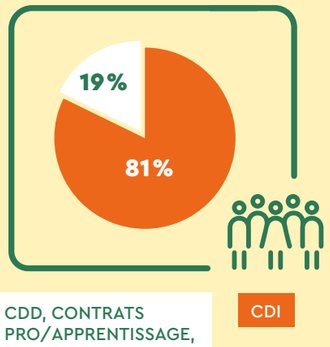

1.2 PROMOUVOIR
LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME

Partout où la Compagnie Fruitière est implantée, elle veille au respect des réglementations locales et internationales en matière de droits humains et d'emploi. Sa politique sociale s'appuie notamment sur le respect des Droits de l'Homme et en particulier des normes internationales de comportement telles que les conventions fondamentales de l'OIT, le Code de conduite ETI (Ethical trading initiative) ou les lignes directrices de la norme de responsabilité sociétale ISO 26000. La Compagnie Fruitière met également en application les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies concernant : les Droits de l'Homme (notamment l'interdiction du travail des enfants, l'interdiction du travail forcé ou obligatoire, la prévention de toute forme de discrimination raciale, ethnique ou sexuelle, le respect du droit d'organisation et de négociation collective), les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption. En outre, les filiales de production s'engagent à ne pas employer de salariés âgés de moins de 18 ans quelle que soit l'âge d'accès à l'emploi fixé par la réglementation locale.

En 2012, l'engagement du Groupe a été formalisé dans une déclaration volontaire, appliquée par toutes les filiales de production : la Déclaration de Responsabilité Sociale et Environnementale pour les sociétés africaines de production de la Compagnie Fruitière.

Depuis 2016, une charte de responsabilité sociétale a été définie au niveau Groupe, applicable à l'ensemble des filiales de la Compagnie Fruitière, quelle que soit leur activité ou leur localisation géographique.

Ces différentes initiatives entrainent le Groupe et ses partenaires dans un cercle vertueux d'amélioration continue.

LA COMPAGNIE FRUITIÈRE S'ENGAGE

La Compagnie Fruitière met en œuvre un plan d'action social ambitieux visant à promouvoir le respect des droits humains et d'emploi et le bien-être des collaborateurs.

1.3 AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Toute personne travaillant pour ou avec la Compagnie Fruitière a droit à un environnement de travail qui lui assure santé, sécurité et bien-être, qu'il s'agisse de bien-être physique ou mental, notamment au travers d'actions de sensibilisation et de prévention.

1/ CADRE DE TRAVAIL DÉCENT

L'amélioration des conditions de travail est un axe majeur de la politique de ressources humaines du Groupe. Les filiales de production situées au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Sénégal et en Équateur, octroient toutes des salaires et des avantages sociaux supérieurs aux minimas nationaux.
La Compagnie Fruitière contribue également à une meilleure qualité de vie de ses collaborateurs au sein de ses filiales de production en facilitant leur accès au logement ou en organisant des systèmes de transports collectifs des zones résidentielles jusqu'aux lieux de travail. Ainsi, en Côte d'Ivoire, au Cameroun et au Ghana, l'entreprise met à disposition des collaborateurs des logements. Au Ghana, l'entreprise a fait construire, en 2020, une crèche d'entreprise aux abords de sa plantation de bananes. En Europe, au sein des filiales françaises et anglaises, le Groupe organise des activités spécifiques dans le cadre de la semaine européenne de la Qualité de Vie au Travail ou du handicap au travail.

LA COMPAGNIE FRUITIÈRE S'ENGAGE

En Côte d'Ivoire, 220 nouveaux logements pour les travailleurs vont être construits dans le zone de Tiassalé et une étude de rénovation des habitations actuelles va être effectuée.

2/ SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Santé globale des collaborateurs

La Compagnie Fruitière a, dès la création de ses filiales, mis à disposition de ses collaborateurs et de leurs familles des services de santé et de protection sociale. Ces services de santé ont été particulièrement mobilisés en cette année de pandémie.
L'ensemble des salariés du Groupe bénéficie d'une couverture santé complète tout en étant suivi au travers de visites médicales annuelles. Cette démarche est renforcée pour les opérateurs phytosanitaires des sociétés de production.

Prévention des risques et pénibilité du travail

Un autre axe majeur de la politique de ressources humaines de la Compagnie Fruitière consiste à prévenir les risques professionnels et à diminuer la pénibilité au travail. Par exemple, la SCB poursuit en 2020 le déploiement d'un plan de prévention des risques professionnels initié en 2017. Les résultats ont permis d'identifier le type de personnel ainsi que les tâches les plus à risque dans l'activité de production. Les actions prévues consistent notamment à équiper le personnel à risque avec des Équipements de Protection Collective (EPC) et Individuelle (EPI) et à améliorer leur suivi médical. Globalement à l'échelle du Groupe, le nombre d'accidents de travail avec arrêt a diminué de 30 % entre 2019 et 2020.

Pour l'ensemble des filiales de production, une politique de santé sécurité au travail a été formalisée. Elle met en avant trois principes fondamentaux qui guident la démarche de ses collaborateurs au quotidien :

- la responsabilisation, notamment par la formation et la sensibilisation ;
- le travail de façon sécuritaire ;
- le travail en équipe.

Les collaborateurs sont sensibilisés à l'intégration des comportements favorisant la sécurité dans leur environnement de travail, l'optimisation des performances de sécurité et la réduction/élimination des accidents du travail.

Aucun collaborateur ne peut intégrer l'entreprise sans avoir été formé au préalable à la sécurité dans le cadre de ses activités.

Depuis 2014, Compagnie Fruitière participe à un programme de sensibilisation et de formation à la santé/sécurité au travail dans le secteur de la banane BOHESI (Banana Occupational Health and Safety) au Cameroun. Ce programme est mené en partenariat avec IDH (gouvernement hollandais), l'UITA (fédération de syndicats de travailleurs) et Banana Link (ONG de plaidoyer) et s'inscrit dans le cadre des activités d'une commission du Forum Mondial de la Banane, qui vise à renforcer la sécurité des travailleurs de la banane. Depuis 2018, ce programme est mis en œuvre progressivement au sein de la filiale de la Compagnie Fruitière au Ghana avec des résultats encourageants.

ÉVOLUTION DU TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL AU 31/12/2020

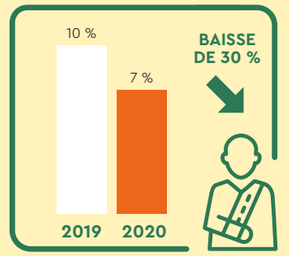

Les progrès significatifs enregistrés d'année en année traduisent l'efficacité des plans de prévention et de sécurité mis en œuvre par l'entreprise.

ÉVOLUTION DU TAUX DE GRAVITÉ DES ACCIDENTS DU TRAVAIL AU 31/12/2020

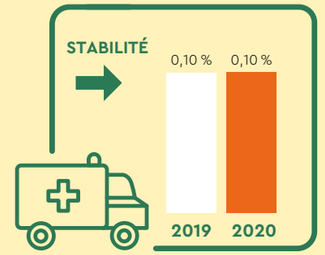

Depuis 2019, un programme de santé sécurité pour le personnel féminin a été validé et mis en œuvre.

Au cours de cette année de pandémie, les services CHSCT et RH ont été extrêmement actifs vial'adaptation des postes et conditions de travail en fonction des règles sanitaires applicables pour garantir la santé de tous les collaborateurs et de leurs proches.

LA COMPAGNIE FRUITIÈRE S'ENGAGE

En s'appuyant sur l'expérience positive du programme Bohési mis en place au Ghana la déclinaison au Cameroun, qui devait démarrer en 2020 a été retardée du fait de la crise sanitaire mais sera finalement déployée en 2021.

3/ DIALOGUE SOCIAL

La Compagnie Fruitière considère le dialogue social comme un outil précieux permettant de tenir compte des besoins, voire d'anticiper les attentes des salariés, notamment en matière de conditions de travail. Le Groupe respecte le droit de ses collaborateurs de se former ou de rejoindre toute organisation représentative de leur choix, qu'il s'agisse notamment de syndicats ou d'organisations de travailleurs, et de s'organiser pour participer à des négociations collectives. Il respecte le rôle et les responsabilités des partenaires sociaux et s'engage à négocier avec eux sur les questions d'intérêt collectif. En 2020, près de 100 % du personnel est représenté par au moins une institution représentative du personnel (délégué du personnel, comités d'entreprise, comité social et économique, représentant des travailleurs, représentant syndical ou comité d'Hygiène, de Sécurité et de Conditions de Travail)... Au sein de l'ensemble des filiales concernées, des réunions sont régulièrement organisées entre les représentants du personnel et la direction. Les accords conclus au sein des filiales de production concernent aussi bien les salariés permanents que les salariés temporaires, y compris les saisonniers employés sur les sites. En outre, la Compagnie Fruitière collabore activement avec l'UITA (Union internationale des travailleurs de l'agroalimentaire), qui organise régulièrement des actions de renforcement des capacités des représentants syndicaux dans les filiales de production en Afrique. Ce partenariat a contribué à structurer durablement le dialogue social au sein de ces filiales.
Au Cameroun et en Côte d'Ivoire par exemple, les différents syndicats sont organisés en plateformes syndicales pour permettre une meilleure structuration du dialogue social au sein de ces filiales. Au Ghana, les salaires sont négociés chaque année dans le cadre de ce dialogue social structuré.

Les comités Fairtrade dans les pays qui en disposent (Cameroun, Ghana, Équateur, et Côte d'Ivoire depuis 2020) sont un autre levier d'échange entre les salariés et la direction. Les salariés deviennent partie prenante du développement de l'entreprise.

UITA : Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes

1.4 DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES

Un des axes majeurs de la politique sociale de la Compagnie Fruitière concerne le développement des compétences et des parcours professionnels des salariés, quel que soit leur niveau hiérarchique, leur métier ou leur localisation géographique.

Cette démarche est au cœur de la réussite du Groupe et de sa pérennité. Elle répond aux 3 axes de management suivants :

- Culture de la performance : spécifiquement pour les métiers de la production, le Groupe a formalisé dès 2016 un Programme d'Amélioration de la Performance Managériale (APM) dont l'objectif est de structurer les processus de formation et de développement des compétences des managers. Les compétences professionnelles et managériales des équipes encadrantes ont été évaluées et un plan de développement triennal du personnel a été défini.
- Politique de la porte ouverte : le manager fait preuve d'ouverture, d'écoute et d'anticipation.
- Développement humain : des centres de formation dédiés aux métiers de la banane ont été installés sur chacun des sites de production, où sont accueillis les salariés non-cadres. Il s'agit de véritables centres professionnels qui sont également ouverts aux opérateurs nationaux souhaitant se réorienter vers d'autres fonctions. Enfin, pour favoriser l'insertion sociale et l'employabilité de ses salariés, le Groupe dispense, au sein de certaines de ses filiales, des cours d'alphabétisation à certains salariés qui le souhaitent.

NOMBRE DE TRAVAILLEURS FORMÉS

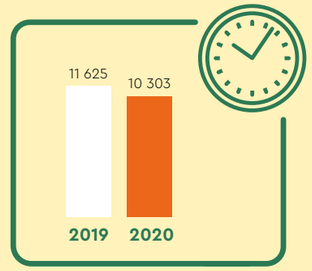

PART DES SALARIÉS FORMÉS

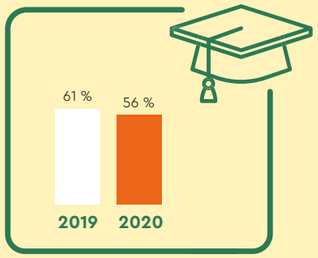

De manière générale, les besoins en formation sont identifiés en suivant la politique de développement de l'entreprise, les entretiens annuels d'évaluation et professionnel, ou encore en lien avec les normes de sécurité et les mobilités internes.
En 2020, avec les contraintes sanitaires à respecter, le plan de formation a été largement perturbé du fait de la difficulté à organiser des formations à distance dans un certain nombre de cas. Au cours de l'année, on compte une baisse de 11 % du nombre de salariés formés.

LA COMPAGNIE FRUITIÈRE S'ENGAGE

Un plan d'action spécifique est progressivement mis en œuvre pour suivre plus précisément les parcours professionnels et encourager les travailleurs à suivre des formations aboutissant à un diplôme ou à un certificat. La Compagnie Fruitière encourage également la transmission du savoir en interne.

1.5 PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ
ET PRÉVENIR LES DISCRIMINATIONS

L'effectif global de la Compagnie Fruitière comprend une majorité d'hommes (84 %), ceci peut notamment s'expliquer par le nombre important de postes réputés physiques en production, dans les champs, où les femmes sont très peu représentées.
L'un des axes forts de la politique de ressources humaines de la Compagnie Fruitière consiste à développer des moyens pour retenir le personnel féminin déjà présent au sein de ses effectifs et à en attirer davantage.
Cet objectif s'illustre notamment à la SCB où l'effectif féminin global a progressé de 4 % entre 2019 et 2020 et celui des femmes cadres et cadres dirigeants de 11 %. Sur la même période, au Sénégal, l'effectif féminin chez GDS a progressé de 12 %.

1.6 ÊTRE VIGILANT
QUANT AUX CONDITIONS DE TRAVAIL DES TIERS AVEC LESQUELS NOUS TRAVAILLONS

Dans le cadre de sa démarche d'achats responsables, la Compagnie Fruitière déploie des mesures pour s'assurer du respect des Droits de l'Homme par ses fournisseurs, sous-traitants et prestataires. C'est le cas par exemple des filiales de production en Afrique, qui exigent de leurs prestataires qu'ils s'engagent au moment de la signature du contrat à ne pas employer de salariés âgés de moins de 18 ans. Des séances de sensibilisation et des contrôles inopinés sont régulièrement effectués. Des mesures sont également prises pour s'assurer que les prestataires prennent effectivement en charge les cotisations sociales de leurs salariés intervenant au sein de l'entreprise.

1.7 METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE
D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

Depuis 2016, la Compagnie Fruitière a renforcé sa démarche d'achats responsables en adoptant une clause RSE dans ses contrats commerciaux. Sa politique dans ce domaine se renforce pour couvrir l'ensemble des fournisseurs majeurs du Groupe.

ENGAGEMENT DES FOURNISSEURS

La Compagnie Fruitière s'approvisionne en fruits et légumes en majorité auprès de ses propres plantations mais aussi auprès de producteurs partenaires. Pour garantir la qualité des produits, le respect du cahier des charges de culture de chaque variété de fruits et de légumes, la sécurité alimentaire et la bonne gestion des risques, le Groupe s'est doté depuis 2016 d'une clause RSE dont tous les fournisseurs sont destinataires au niveau Groupe.

Dans le cadre de sa démarche RSE, le Groupe prend des mesures pour s'assurer du respect des Droits de l'Homme au sein de sa chaîne d'approvisionnement, au-delà des pratiques mises en œuvre par ses propres filiales. Cette démarche vise également à assurer une meilleure traçabilité des produits importés et à contribuer à l'amélioration des pratiques sociales et environnementales de tous ses fournisseurs.

Spécifiquement pour les fruits et légumes achetés auprès de producteurs tiers ou de courtiers, la Direction Qualité de la Compagnie Fruitière délivre un dossier fournisseurs reprenant l'ensemble des points d'engagement à prendre par le fournisseur. Cette démarche est associée à des contrôles portant sur la traçabilité des produits, les mesures d'hygiène et de sécurité prises du champ jusqu'au consommateur final, etc. La Compagnie Fruitière met en œuvre des plans de surveillance spécifiques en fonction des types de produits et des risques éventuels. Ces plans se traduisent notamment par des analyses de résidus phytosanitaires menées sur des échantillons par des laboratoires indépendants.

Au niveau des filiales de production, un plan d'action Achats responsables a été formalisé en 2019 pour renforcer les actions RSE :

- organisation de séances de formation et de sensibilisation à l'attention des sous-traitants intervenant sur les sites de production (par exemple respect des règles de sécurité, port d'EPI plus particulièrement) ;
- intégration d'une clause RSE dans les contrats commerciaux établis au niveau du Groupe et de ses filiales. Cette clause reprend les principes du Pacte Mondial de l'ONU ainsi que les engagements de la Charte RSE de la Compagnie Fruitière, elle-même inspirée de la norme ISO 26000. Le Groupe exige par ailleurs une conformité aux réglementations sociales et environnementales locales ainsi qu'aux conventions internationales, telle que les conventions de l'Organisme International du Travail (cf. chapitre « Respecter les Droits de l'Homme ») ;
- envoi d'un questionnaire par la Direction Qualité à certains fournisseurs pour le suivi de leurs pratiques en matière d'utilisation de produits de traitement, dans le respect de la conformité au cahier des charges proposé. Cette démarche s'inscrit dans un processus d'amélioration continue audité régulièrement par des organismes tiers notamment dans le cadre de certifications ou d'évaluations (par exemple, la certification IFS Broker ou l'évaluation SMETA).

Le Groupe a également mis en place un plan et une procédure anti-corruption basés sur une cartographie des risques de corruption incluant tous les périmètres d'activité et toutes les filiales du Groupe. Tous les collaborateurs identifiés auront bénéficié en 2021 d'une formation ou d'une information sur le sujet ainsi que sur la procédure d'alerte interne mise à la disposition de tous les salariés.

Le plan de vigilance de la Compagnie Fruitière est également inséré à la fin de ce rapport. Il présente de manière synthétique les différentes processus de suivi, contrôle, atténuation et amélioration mis en œuvre sur la base de la cartographie des risques identifiés. Un système d'alerte dédié à la vigilance est également disponible et ouvert à tous.

2.

LA PRODUCTION DU FRUIT

Depuis 2020, la Compagnie Fruitière collabore avec le CIRAD (Centre de Coopération Internationale pour le Développement) dans le cadre du programme B2A (Banane Agroécologique pour l'Afrique) afin d'accélérer la mise en place de nouvelles pratiques culturales en agriculture conventionnelle et biologique.

En tant que producteur dans 5 pays,
LA COMPAGNIE FRUITIÈRE
s'est plus particulièrement engagée sur :

- la poursuite de la mise en œuvre de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement via entre autres le développement de l'agriculture biologique ;
- l'intégration de la dimension énergétique et climatique sur et autour des sites de production.

2.1 AMÉLIORER NOS PRATIQUES AGRICOLES

La production agricole est le cœur de l'activité de la Compagnie Fruitière. Les méthodes culturales qu'elle déploie dans chacun des pays doivent être adaptées à chaque contexte agro climatique. Implantée depuis de nombreuses années sur ces territoires, la Compagnie Fruitière est consciente de la fragilité de son environnement, elle sait l'importance d'intégrer la notion de durabilité pour garantir sa propre pérennité tout autant que celle du milieu environnant.
Pour ces raisons et pour répondre également aux attentes croissantes des consommateurs et de ses clients, la Compagnie Fruitière a identifié ses enjeux principaux en termes d'impacts environnementaux et défini des plans de progrès : la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires et fertilisants de synthèse, la protection des sols et la limitation de l'impact sur la biodiversité.
Pour accélérer la mise en place de nouvelles solutions, les équipes de la Compagnie Fruitière sont soutenues, entre autres, par les équipes d'experts du Cirad dans le cadre du programme d'accompagnement pluriannuel B2A (Banane Agro écologique pour l'Afrique).

1/ RÉDUCTION DE L'UTILISATION DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES ET DE FERTILISANTS DE SYNTHÈSE

Bien qu'ayant déjà mis en place depuis plusieurs années des programmes de réduction, l'utilisation de produits phytosanitaires et de fertilisants de synthèse reste une des sources majeures de risque potentiel d'impact sur la santé des travailleurs ou sur le milieu naturel. Pour améliorer encore ses pratiques, la Compagnie Fruitière s'appuie sur ses équipes d'experts internes qui permettent d'améliorer les pratiques mais également sur des ressources expertes externes provenant d'instituts spécialisés comme celles de l'Irstea, du CNRS, du Cirad, ou du WWF, ...
Les quantités de matières actives utilisées, pesticides et fertilisants, sont précisément suivies dans toutes les plantations et en réduction constante ces dernières années, grâce à une politique exigeante et adaptée à chaque réalité, et ce malgré une pression parasitaire parfois forte :

- le déclenchement des traitements en fonction de seuils monitorés ;
- le développement de jachères assainissantes avec le recours à des plantes de service ;
- la gestion intégrée des bio agresseurs avec notamment l'utilisation d'insectes auxiliaires ou des piégeages par phéromone ;
- la mise en place de plantes de service sous bananeraie pour leurs apports multiples au milieu.

QUANTITÉ TOTALE DE DOSES ACTIVES DE PESTICIDES appliquées entre le 01/01 et le 31/12 par hectare cultivé, en g/ha

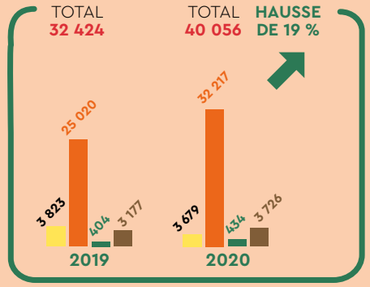

QUANTITÉ TOTALE DE DOSES ACTIVES D'ENGRAIS DE SYNTHÈSE appliquées entre le 01/01 et le 31/12 par hectare cultivé, en kg/ha

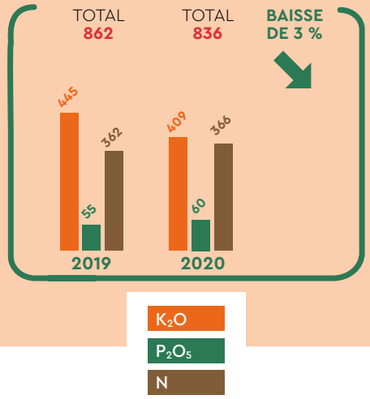

La gestion de la fertilisation azotée est un enjeu agronomique et économique important en culture bananière. Depuis 2 ans, des efforts considérables dans la réduction de l'apport d'engrais ont été réalisés sur les 3 filiales. L'amélioration de nos bases de données sur les résultats d'analyses des échantillons de sols et de feuilles (pH, taux de matière organique, etc.) doit nous permettre de réduire encore davantage nos apports d'engrais. L'utilisation récente d'un indicateur de nutrition azotée, le taux de chlorophylle des feuilles, devrait permettre de consolider cette démarche de raisonnement de la fertilisation azotée.

Quelques exemples de réalisations en 2020 :
Au Ghana, un test de conversion en Agriculture Biologique se poursuit sur un secteur de plantation d'environ 10 ha. Selon les résultats, une conversion plus importante des surfaces conventionnelles pourrait être envisagée.
En Côte d'Ivoire, dans le cadre d'un partenariat avec un distributeur GMS, un secteur dédié, bénéfice d'un itinéraire technique expérimental selon un cahier des charges développé conjointement avec les équipes du Cirad. Les traitements post récolte, les nématicides, et les insecticides ont été supprimés. L'objectif est d'ici 3 ans d'avoir supprimé le recours à tous les traitements phytosanitaires en les remplaçant étape par étape par de nouvelles pratiques agro écologiques.
Au Sénégal, le recours à des insectes auxiliaires, permettant de supprimer les pesticides grâce à cette solution de bio contrôle développée en 2018, a rencontré des difficultés en 2019 et doit donc être redéployée en 2020/2021.
D'autres zones expérimentales sont également mises en place dans les différentes plantations du Groupe pour tester des méthodes de lutte plus agro écologiques contre la cercosporiose, le principal fléau de la culture du bananier. Le recours à de l'huile minérale, autorisée en agriculture biologique, est par exemple une piste largement développée soit en complément soit en remplacement et qui permet de réduire significativement les quantités de matière active épandues. Une collection de plantes de service est également en cours de constitution en Côte d'Ivoire afin de déterminer les services spécifiques apportées par chacune. Malgré tous ces efforts d'amélioration, le recours aux matières actives a progressé en moyenne de 19 % en 2020 par apport à 2019, après plusieurs années de baisse, du fait principalement, d'un recours accru aux fongicides au cameroun et en Côte d'Ivoire pour lutter contre des niveaux d'infestation particulièrement élevés à la cercosporiose à certains périodes humides durant l'année.

2/ DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Le cahier des charges de l'agriculture biologique interdit l'usage d'intrants de synthèse ce qui permet de limiter les impacts négatifs sur l'environnement et les risques pour la santé des employés. Comme annoncé dans le cadre de son partenariat avec le WW France, la Compagnie Fruitière confirme sa volonté d'accroître ses surfaces en bio. En 2020, les extensions se sont poursuivies au Ghana, en Côte d'Ivoire et en Équateur malgré des difficultés à garantir toute l'année des rendements suffisants et les standards qualité très élevés exigés par les clients européens. La maîtrise de l'itinéraire technique agricole biologique reste un défi pour les équipes et nécessite un suivi encore plus régulier du parasitisme.

SURFACES DE PRODUCTION
certifiées biologiques, en % de la surface totale en production pour la banane

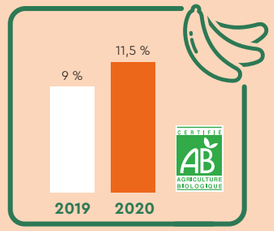

VOLUME DE FRUITS ET LÉGUMES
produits par le Groupe issus de parcelles certifiées biologiques, en tonnes

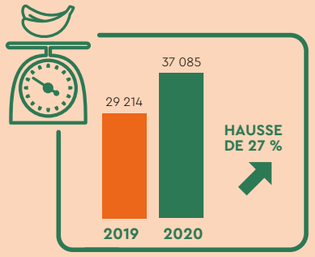

LA COMPAGNIE FRUITIÈRE S'ENGAGE

La Compagnie Fruitière s'est fixée comme objectif d'atteindre 20 % de ses surfaces certifiées en agriculture biologique à l'horizon 2025 versus 11,5 % en 2020. Le développement des surfaces biologiques passe par l'installation de nouvelles plantations mais également par des conversions de plantations conventionnelles comme en Côte d'Ivoire et au Ghana. En 2021, des études d'impact sur les sols et sur la biodiversité seront menées avec le Cirad afin de comparer différents itinéraires techniques entre eux.

Afin de pouvoir communiquer avec transparence sur les améliorations réalisées et de répondre aux exigences de ses clients, les filiales de production de la Compagnie Fruitière s'appuient sur diverses certifications. La SCB est la nouvelle filiale du Groupe disposant d'une certification Fairtrade, acquise en 2020.

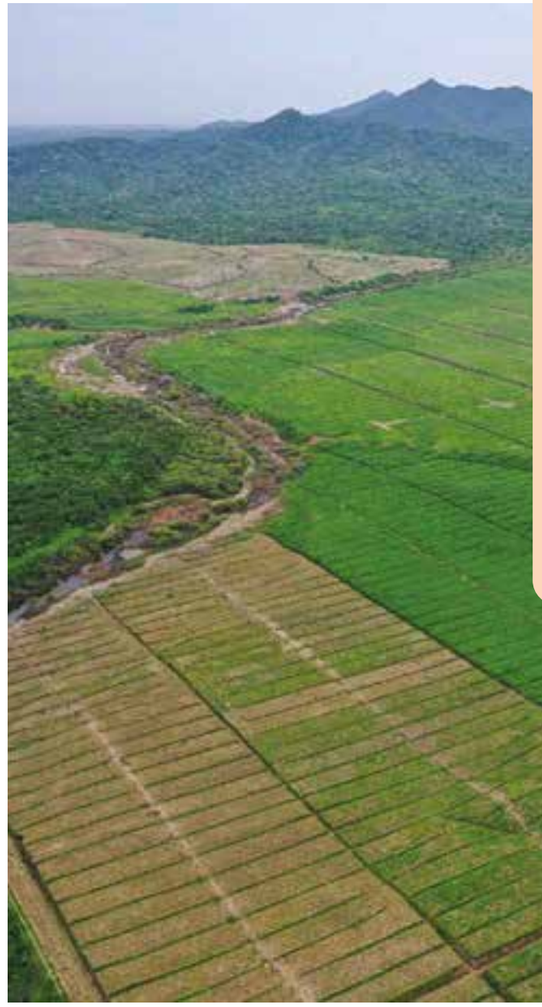

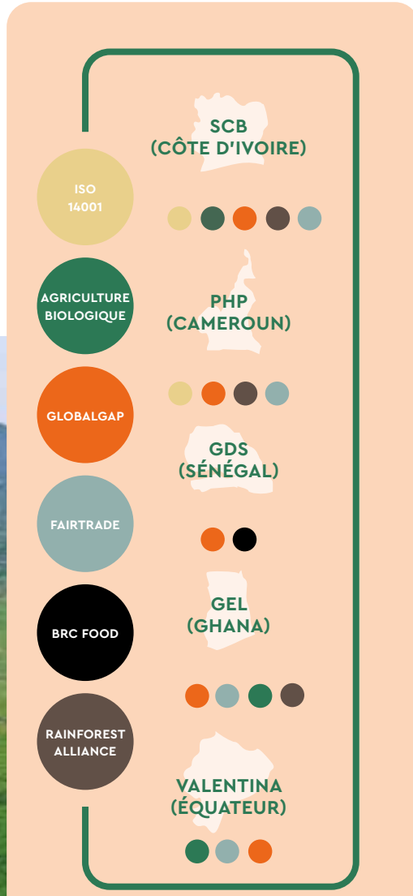

3/ PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ DANS LES CHAMPS ET AUTOUR DES CHAMPS

La mise en place de pratiques agroécologiques comme la réduction des herbicides avec les plantes de couverture et de cultures certifiées biologiques pour lesquelles la matière organique est majoritairement amenée par du compost favorisent le maintien de la biodiversité dans les champs et dans les sols.

Autour des plantations, les zones improductives situées en périphérie ne sont pas aménagées afin de conserver un caractère naturel. Au Ghana par exemple, aux abords des nouvelles plantations bio de GEL, 730 hectares ont été conservés pour créer une zone tampon intacte favorable au maintien de la biodiversité. La protection de ces espaces reste un enjeu délicat qui nécessite de la formation et un dialogue permanent avec les communautés locales dans un contexte de pression foncière croissante.

AGRICULTURE DE PRÉCISION

Que ce soit via l'automatisation de l'arrosage, le développement exhaustif d'une cartographie de tous les plants de bananiers avec identification unique par puce RFID via le programme interne SIPA ou les tests de traitement aérien par drone, la Compagnie Fruitière entend profiter du potentiel apporté par les nouvelles technologies pour optimiser ses ressources et ses rendements tout en minimisant son impact. Les drones, actuellement en test en fonction des réglementations locales, permettent par exemple des traiter des zones bordures délicates avec une extrême précision sans risque pour la santé des éventuelles populations avoisinantes ni dérive. Le déclenchement du traitement peut se faire au meilleur des moments dans la journée sans personne sur le site et dans les meilleures conditions météorologiques, même de nuit.

PARTENARIAT AVEC CIRAD / IRSTEA

Dans le cadre du partenariat Cirad / Irstea de nouveaux projets d'étude sont en prévision pour 2021 : ACV (Analyse de Vie) sociale et environnementale, impact des produits de traitement sur la biodiversité des sols, ... L'objectif de ces recherches scientifiques est de développer des nouveaux modèles de mesure des impacts sociaux et environnementaux de la production de bananes.

PARTENARIAT AVEC LE CIRAD POUR UNE BANANE AGRO ÉCOLOGIQUE

Accélérer la mise en place de nouvelles pratiques agro écologiques dans le cadre d'un partenariat pluri annuel avec le Cirad.

Signé début 2019 et renouvelé en 2021, 3 objectifs globaux structurent ce partenariat :

- **améliorer la performance environnementale des plantations en réduisant l'utilisation de produits de synthèse (traitements et engrais) ;**
- **améliorer les rendements par la maîtrise du parasitisme et l'optimisation des intrants ;**
- **réduire les coûts par la réduction des intrants et l'optimisation des moyens.**

6 objectifs particuliers ont été déterminés et validés pour structurer ce partenariat à son démarrage en 2019 :

- mieux maîtriser la cercosporiose ;
- réduire l'impact du parasitisme tellurique ;
- optimiser la nutrition et maintenir la fertilité des sols ;
- développer les plantes de service dans le cadre de nouveaux systèmes de culture ;
- mettre au point un outil d'aide à la décision (OAD) pour la mise en jachère et en lien avec l'assainissement parasitaire ;
- développer des itinéraires agricoles spécifiques à haute valeur environnementale ;

D'autres objectifs seront ajoutés prochainement :

- contrôler les maladies de conservation des fruits (traitement post-récolte) ;
- création en Afrique d'un laboratoire de phytopathologie ;
- mettre au point les outils de contrôle de la performance environnementale (Analyse du Cycle de Vie, ACV) ;
- tester et contribuer au développement des nouvelles variétés résistantes (TR4, Cercosporiose).

ÉTAT DES LIEUX INITIAL

En 2019, un état des lieux complet des 3 plantations de bananes du Groupe a été effectué avec les équipes du Cirad afin d'avoir une bonne connaissance de la situation en matière de pratiques agricoles, d'infestation, de qualité des sols, de situation climatique, ... Au cours de la première année de partenariat, les objectifs opérationnels et de recherche ont été affinés avec de premiers succès enregistrés en terme de baisse de molécules actives utilisées.

STRUCTURATION DU PARTENARIAT

Un Comité de Pilotage et un Comité Technique comprenant des membres des 2 entités ont été instaurés afin de structurer et de valider les objectifs du programme ainsi que leur mise en œuvre progressive selon un calendrier validé communément.
Ce programme s'appuie sur les ressources humaines externes du Cirad mais également sur les experts de la Compagnie Fruitière au siège ou dans chacune des filiales de production. Il permet ainsi un réel partage d'expérience tout en s'appuyant sur les meilleurs développements déjà effectués dans chacun des pays.

Une newsletter d'information quadrimestrielle interne co-rédigée par les équipes des 2 partenaires a été développée en 2020 pour assurer le meilleur partage d'informations possible entre tous acteurs du projet et dans toutes les filiales.

2.2 RÉDUIRE LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX LIÉS À NOTRE ACTIVITÉ DE PRODUCTION

Outre l'impact sur les sols et la biodiversité lié aux pratiques agricoles, la Compagnie Fruitière cherche à diminuer l'impact global de son activité de production agricole sur l'environnement. Plus particulièrement, il s'agit de réduire la consommation de ressources naturelles (eau, énergie) ainsi que les différentes sources de pollution (effluents, déchets, émissions de gaz à effet de serre) associées à la production.

1/ CONSOMMATION DES RESSOURCES NATURELLES

Les filiales de production mesurent avec précision leur utilisation de ressources naturelles, comme l'eau tout particulièrement. La consommation d'eau, importante pour la culture de la banane, est également la source principale de consommation d'électricité en production via le pompage et l'arrosage nécessaires à la bonne nutrition de la plante. Pour optimiser l'utilisation de la ressource, une mesure précise des besoins de la plante est effectuée tout au long de l'année. En Côte d'Ivoire, un parc de sondes capacitives déterminant l'humidité et l'évaporation des sols permet de déclencher l'irrigation seulement en cas de besoin et sur des zones localisées. L'arrosage par micro aspersion qui répartit mieux l'eau au pied de la plate est également développée sur toutes les surfaces au Ghana en remplacement du goutte à goutte.

De manière générale, les filiales de production ne font pas appel aux ressources en eau issues de forages, afin de ne pas exploiter la nappe phréatique dédiée à la consommation humaine. Le réchauffement climatique, perceptible dans certaines zones comme au Ghana ou au Cameroun en 2020, avec une saison sèche particulièrement marquée, implique une hausse des besoins en eau qui pourraient encore s'accroitre à l'avenir.

L'arrosage des plantes de couverture sur les surfaces mises en jachère a également tendance à accroitre légèrement la consommation d'eau.

2/ GESTION DES EFFLUENTS

Toutes les stations de conditionnement des filiales de production sont équipées de systèmes de recyclage et de traitement des effluents, ce qui permet à la fois de réduire la consommation d'eau et les pollutions. En ce qui concerne les effluents en plantations, des analyses sont régulièrement effectuées par des laboratoires agréés via des prélèvements dans les rivières et les cours d'eau proches des plantations. La majorité des stations de conditionnement utilisent un traitement biologique des effluents grâce à des plantes filtrantes, complété par un traitement physique par dégrillage, décantation et aération.

CONSOMMATION D'ÉLÉCTRICITÉ DES FILIALES DE PRODUCTION
en mwh

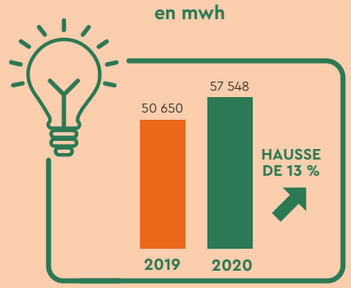

En 2020,
113 millions de m³ d'eau

ont été consommés par les filiales de production en hausse de 18 % du fait des développements des surfaces arrosées (dont les jachères) et des effets du réchauffement climatique.

3/ GESTION DES DÉCHETS

L'activité des filiales de production génère plusieurs types de déchets : des déchets organiques (par exemple les hampes ou les doigts de bananes enlevés pour défaut), des déchets d'emballages (palettes, cartons...) et d'autres déchets comme les gaines plastiques installées autour des régimes de bananes pour les protéger.

Les déchets organiques sont généralement compostés et réutilisés dans la production. Les autres types de déchets collectés sont soit réutilisés, soit transférés vers des filières spécifiques de traitement ou de recyclage agréées, comme les bidons de produits phyto sanitaires qui sont retournés aux fournisseurs. Depuis 2019, des filières de recyclage efficaces sont en place dans toutes nos filiales de production, il n'y a donc plus de stockage de plastiques.

Par ailleurs, le nouveau programme SIPA de gestion intégrée de la production, en cours de déploiement, identifie notamment chaque pied de bananier et va permettre de piloter et d'optimiser un grand nombre de paramètres en production. L'amélioration de la productivité générée sera entre autres basée sur la réduction des déchets organiques au champs ou en station. Un essai innovant est également en cours de mise en place avec la société Cycle Farm au Ghana : les déchets organiques de bananes sont donnés comme nourriture à une société qui élève des insectes, et en contrepartie, les déjections de ces insectes sont utilisées pour enrichir la valeur nutritive du compost Bio.

4/ RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Les principales sources d'émission de gaz à effet de serre des filiales de production sont liées aux apports d'engrais pour la culture et à la consommation électrique pour le pompage de l'eau.

Depuis 2018, un programme couvrant toutes les filiales vise à réduire les quantités d'engrais utilisées progressivement, grâce à un monitoring précis de la couverture des besoins des plantes par les apports.

Dans le cas particulier des parcelles conduites en culture biologique, et pour lesquelles nous connaissons des difficultés d'approvisionnement local en matières organiques riches en azote, il est essentiel de coller au plus près des besoins de la plante.

Un modèle de bilan azoté a ainsi été développé avec le Cirad, tenant compte des exportations à la récolte, des pertes, et des restitutions du bananier ainsi que de l'azote apporté par la minéralisation du stock d'humus dans le sol. Des analyses pointues des intrants organiques utilisés actuellement permettent de mieux appréhender la part d'azote directement disponible pour la plante et celle qui sera stockée dans l'humus.

PRODUCTION DE FRUITS ET LÉGUMES,
en tonnes

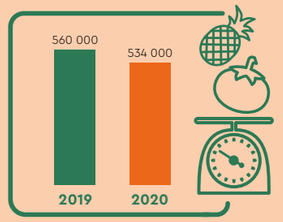

SURFACES CULTIVÉES,
en hectares

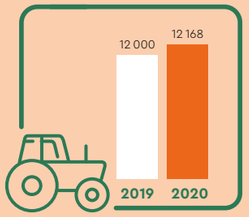

ÉMISSIONS DE GES DES FILIALES DE PRODUCTION,
en tonnes d'équivalents CO_2 issues des consommations électriques

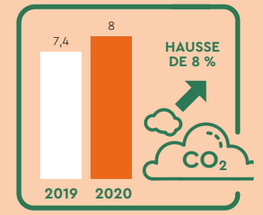

LA COMPAGNIE FRUITIÈRE S'ENGAGE

GEL au Ghana prévoit à partir de 2021 l'installation sur sa plantation d'une centrale photovoltaïque d'une capacité initiale de 1 081 kW. Cette installation devrait permettre de couvrir près de 15 % des besoins énergétiques de la filiale.

PARTENARIAT AVEC LE WWF FRANCE

En septembre 2019, la Compagnie Fruitière et le WWF France se sont à nouveau engagés pour un partenariat de trois ans vers une agriculture plus durable et plus respectueuse des écosystèmes.

LE WWF ACCOMPAGNE LA COMPAGNIE FRUITIÈRE VERS UNE AGRICULTURE RESPONSABLE ET DURABLE

Les deux entités ont même souhaité élargir le périmètre de leurs réflexions communes et d'actions d'amélioration en se fixant plus largement l'objectif de réduire la pression sur les écosystèmes. Cela passe par trois leviers du fait du modèle d'intégration verticale du Groupe.

AMÉLIORER LES PRATIQUES AGRICOLES

L'objectif prioritaire initial de ce partenariat reste celui centré sur les métiers de la production de fruits pour une amélioration des pratiques agricoles.
La Compagnie Fruitière s'est engagée, dans un communiqué commun avec le WWF France :

- pour une amélioration de ses itinéraires techniques agricoles vers des pratiques plus agro écologiques ;
- pour l'accroissement de la part de surfaces cultivées en agriculture biologique, avec un objectif fixé à 20 % à l'horizon 2025.

Le partenariat avec le Cirad signé en 2019 est un des moyens d'accélérer cette transition déjà en marche dans les plantations.

LIMITER LE COMMERCE ILLÉGAL D'ESPÈCES SAUVAGES VIA LE TRANSPORT MARITIME

Une autre manière de réduire la pression sur les écosystèmes naturels. La Compagnie Fruitière a intégré en 2020 l'initiative, dirigée par WWF France, aux côtés d'autres entreprises de transport terrestre ou aérien, qui vise à réfléchir collectivement sur la politique des entreprises face au commerce illégal d'espèces sauvages et à développer des outils pour faire évoluer les pratiques vers une réduction du trafic.
Cette initiative a assez peu avancé au cours de l'année 2020 du fait de la pandémie mondiale et de son impact sur les sociétés de transport participant au projet.

PRENDRE EN COMPTE LA BIODIVERSITÉ DANS LA CADRE DE LA POLITIQUE D'EXPANSION DU GROUPE

Pour contribuer à la réduction de la pression sur les écosystèmes, la Compagnie Fruitière va se faire accompagner par WWF France pour étudier la mise en place d'une politique de non conversion des écosystèmes sauvages en consolidant les différentes procédures au niveau du siège et des plantations, et en ajoutant les recommandations du WWF France.
Cette politique permettrait à la Compagnie Fruitière de disposer d'une boite à outil en cas d'expansion des surfaces agricoles pour identifier les surfaces « convertissables » et les surfaces, au contraire, à préserver.

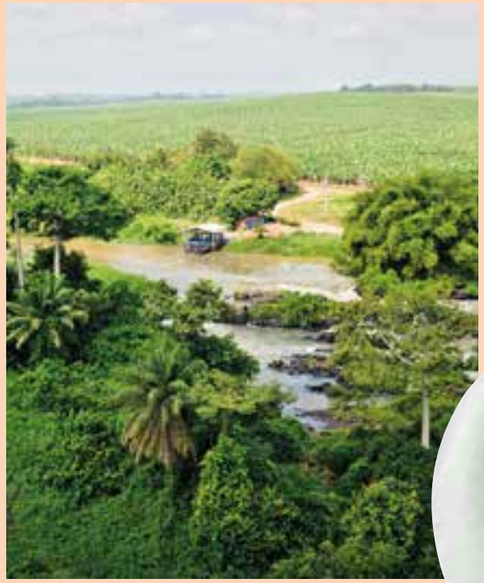

3.

LE TERRITOIRE DU FRUIT

LE TERRITOIRE D'ORIGINE D'UN FRUIT est une caractéristique tout aussi fondamentale que celle de ses conditions de production. Les deux aspects sont étroitement liés : le territoire conditionne la nature et les pratiques agricoles du fruit cultivé et, à l'inverse, la production du fruit contribue au développement économique et social du territoire. Pour la Compagnie Fruitière, la contribution au développement territorial est un axe majeur de sa stratégie RSE. Le Groupe déploie depuis de nombreuses années une approche globale visant à la fois à promouvoir le dynamisme économique de ses pays d'implantation et à améliorer les conditions de vie des communautés locales. Cette démarche est structurée autour de 2 axes majeurs :

- le développement du tissu économique local ;
- l'amélioration des conditions de vie des communautés locales.

3.1 RENFORCER LA PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT DU TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL

La Compagnie Fruitière oriente ses actions en faveur du développement économique et social de ses territoires de production africains :
- **d'une part, la promotion de l'entrepreneuriat, en particulier dans le secteur de l'agro-alimentaire ;**
- **et, d'autre part, la diffusion de savoir-faire agricoles.**

Ces axes sont cohérents avec l'activité et les expertises du Groupe, et pertinents au regard des contextes et enjeux économiques locaux.

1/ PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT LOCAL

Le Groupe contribue à des projets de développement économique locaux. En Côte d'Ivoire, et au Cameroun, un partenariat avec l'IECD* se poursuit sous diverses formes en faveur du développement de l'emploi dans les zones rurales.

En Côte d'Ivoire, un des projets vise plus particulièrement à la création d'emploi pour les femmes dans l'agriculture. Il se traduit par :

- l'accès à une offre de formations techniques ;
- la mise à disposition de compétences dans le but d'appuyer l'atteinte des objectifs de la coopérative ;
- la mise à disposition de semences et de produits de traitement des plants ;
- l'accompagnement de la coopérative à la commercialisation des productions maraichères en assurant les livraisons des productions auprès d'OCEANA, filiale commerciale de la Compagnie Fruitière en Côte d'Ivoire ;

Ce projet contribue à l'amélioration des conditions de vie dans les villages et permet de rendre davantage autonomes les familles.

*Institut Européen de Coopération et de Développement.

2/ PARTAGE ET DIFFUSION DE TECHNIQUES AGRICOLES DURABLES

Dans les pays de production dans lesquels le Groupe est implanté (Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana et Sénégal), l'agriculture contribue de façon importante au dynamisme économique local. La Compagnie Fruitière y participe en promouvant une agriculture locale et durable auprès de plantations villageoises. Plus spécifiquement, le Groupe sensibilise, forme et accompagne des producteurs locaux vers de meilleures pratiques agricoles.

La Compagnie Fruitière s'appuie notamment sur ses filiales locales spécialisées dans le commerce de produits viviers : Océana en Côte d'Ivoire, ASL au Cameroun et la Clé des Champs au Gabon.
En Côte d'Ivoire, la SCB a lancé en 2013 le projet Océana, dont l'objectif est de développer des réseaux d'agriculteurs pour approvisionner le marché local et sous-régional. Fondé sur un modèle villageois qui vise à transmettre un savoir-faire technique validé auprès de petits planteurs, le projet a permis la mise en place d'un cahier des charges simplifié, comprenant un volet de sensibilisation sur la bonne application des produits phytosanitaires. Océana assure la logistique et la distribution de cette production auprès de détaillants pour les marchés traditionnels, des restaurants et des enseignes de grande distribution situés à Abidjan.

La SCB soutient également de programmes Petits Planteurs en bananes biologiques et / ou Fairtrade (plus de 500 emplois sur 2 zones) , un programme ananas à Bonoua ainsi que des producteurs de mangues dans le nord du pays. La SCB fournit les appuis techniques, les intrants et se charge ensuite de la commercialisation de ces productions qui doivent respecter les standards européens de qualité.

LA COMPAGNIE FRUITIÈRE S'ENGAGE

En Côte d'Ivoire, les équipes de la SCB prévoient de former les petits planteurs (banane, ananas, mangue) à la mise en place de pratiques agricoles responsables via une formation aux concepts de la RSE. Les sociétés ASL et la Clé des Champs envisagent en 2021 d'accroître les montants alloués en préfinancement de campagne des petits producteurs partenaires pour soutenir leur développement.

SOCIÉTÉ CLASSM

Créée en 2011 à Marseille, la société classM a rejoint la Compagnie Fruitière en 2017. ClassM est un cabinet d'études et de conseil opérationnel en Afrique. ClassM accompagne ses clients dans le dimensionnement de projets de diversification (nouveaux pays, nouvelles activités) ainsi que dans le déploiement de politiques sociétales (RSE) orientées vers le développement économique local. ClassM possède aussi dans son portefeuille 2 sociétés de commercialisation et de distribution de produits maraîchers au Gabon et au Cameroun.

UN CAS D'ÉCOLE DEVENU DES FILIALES À PART ENTIÈRE : LA CLÉ DES CHAMPS ET ASL

ClassM a créé et développé une centrale d'achats de produits maraîchers et vivriers initialement pour fournir la base-vie d'une mine au Gabon. Véritable PME locale, la Clé des Champs SARL a continué à se développer en vendant ses produits aux sociétés de catering, aux hôtels et restaurants et jusqu'aux revendeuses des marchés locaux à Libreville, Lambaréné et Port Gentil. Fort de ce succès, classM a ouvert une nouvelle centrale d'achats au Cameroun, qui s'intitule ASL depuis février 2020. La Clé des champs et ASL emploient aujourd'hui respectivement 55 et 65 collaborateurs localement. Chacune a constitué un réseau propre de 300 agriculteurs partenaires.

La Clé des champs et ASL ont le même objectif d'assurer un impact local en terme d'emploi notamment et des bénéfices durables pour les partenaires. Ces sociétés de distribution de fruits et légumes accompagnent les producteurs sélectionnés à toutes les étapes pour mettre en place avec eux des solutions concrètes et adaptées à leurs besoins : contrôle du respect du cahier des charges, contrôles phytosanitaires, et assistance technique terrain. Dans certains cas, un préfinancement de campagne est également proposé, c'est un outil efficace (comme le micro-crédit) pour assurer un avenir stabilisé aux petits producteurs qui peuvent ainsi se développer plus sereinement. Le préfinancement sert par exemple à financer du matériel agricole, un système d'irrigation, les intrants, les semences, ... Au final, les agriculteurs sont également certains de vendre leur production au bon prix, fixé à l'avance. Un partenariat gagnant gagnant.

Pour en savoir plus : www.classm.fr

> Nous intervenons en amont dès la conception des projets et jusque dans leur mise en œuvre.
> Notre vision : les projets industriels sont pérennes et rentables s'ils prennent en compte l'ensemble des réalités locales, en particulier le développement économique.
> Les solutions que nous développons pour nos clients s'inscrivent donc dans cette réalité : « ce qui est rentable est durable ».
>
> **François-Xavier d'Ornellas, co-fondateur et Président**

3.2 AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE DES COMMUNAUTÉS LOCALES

Au regard des contextes socio-économiques de ses pays d'implantation et de son statut de leader dans la production de fruits en Afrique, la Compagnie Fruitière œuvre sur le terrain pour contribuer à l'amélioration des conditions de vie des communautés locales, en particulier dans les trois domaines suivants :

- l'accès à l'eau ;
- l'éducation ;
- la santé.

1/ ACCÈS À L'EAU

La Compagnie Fruitière contribue au financement d'infrastructures essentielles, telles que les réseaux d'eau et d'électricité, les équipements d'assainissement des villes, les installations de gestion des déchets ou encore la construction et la maintenance de routes.

Par exemple, le Groupe a permis la réhabilitation du réseau d'eau du village de Bouba au Cameroun et finance des programmes d'accès à l'eau potable au Ghana dans trois villages de Kasunya. En Côte d'Ivoire, la SCB a contribué à la construction et à la réhabilitation de forages et de châteaux d'eau ainsi qu'à la mise en place d'un réseau d'adduction et de distribution d'eau potable.

*Institut Européen de Formation.

2/ L'ÉDUCATION

L'éducation est le deuxième axe prioritaire d'intervention de la Compagnie Fruitière. En effet, les enfants sont ceux qui feront l'économie de demain : promouvoir l'éducation aujourd'hui est un moyen d'assurer un meilleur développement économique dans les années à venir.
Le Groupe soutient la construction et/ou la rénovation d'une dizaine de complexes scolaires, ouverts aussi bien aux enfants des collaborateurs qu'à ceux provenant des communautés environnantes. Les filiales de production financent également la distribution de fournitures scolaires et la mise en place de cantines scolaires. En Côte d'Ivoire, à la SCB, le transport des élèves des écoles primaire et maternelle est gratuit tout comme les frais de scolarité. Au Cameroun, la PHP soutient financièrement un groupement scolaire permettant l'éducation de jeunes de la maternelle à la terminale et contribue à hauteur de 50 % aux coûts de scolarité des enfants d'employés non cadres. Enfin, la filiale GDS au Sénégal a développé un programme de promotion à l'éducation et organise, en partenariat avec l'IEF* de Saint-Louis, une « Journée de l'Excellence » au cours de laquelle les meilleurs élèves de la zone sont primés.
GEL, au Ghana, finance des bourses d'étude pour les enfants de ses collaborateurs. Partout où cela est possible, des cours d'alphabétisation et d'apprentissage de la langue française sont proposés.

LA COMPAGNIE FRUITIÈRE S'ENGAGE

En 2021, GEL envisage de s'associer à l'UNICEF pour professionnaliser la gestion de la nouvelle crèche. De nouveaux logements devraient également être construits au profit des salariés dans la communauté de Kasunya.

3/ LA SANTÉ

Au cours de cette année de crise sanitaire, l'engagement de l'entreprise pour assurer au mieux la sécurité des collaborateurs a été particulièrement mis en lumière. La santé fait partie des premiers domaines dans lesquels le Groupe a orienté ses soutiens matériel, humain et financier. Dans un premier temps dirigés uniquement vers les collaborateurs, les projets financés par le Groupe se sont élargis et concernent désormais également les familles que les habitants des zones avoisinant les plantations.

En premier lieu, la Compagnie Fruitière favorise l'accès aux infrastructures de santé : le Groupe a créé, financé et équipé, en partenariat avec l'Ordre de Malte France, deux hôpitaux de référence aux abords de ses sites de production au Cameroun et en Côte d'Ivoire. Le Groupe a également fait construire une trentaine de centres de santé (cliniques, cabinets médicaux, infirmeries, maternités et dispensaires). Chaque année, plus de 200 000 consultations sont menées au sein de ces établissements. Pour faciliter l'accès aux deux hôpitaux par les populations locales, un système de tarifs subventionnés a été mis en place.

Par ailleurs, pour contribuer à la lutte contre les maladies infectieuses, les filiales de production du Groupe organisent des campagnes de vaccination et des sessions de sensibilisation sur site, dans les deux hôpitaux ou directement auprès des villages avoisinants. La Compagnie Fruitière distribue du matériel adapté à la prévention des maladies : par exemple, pour lutter contre le paludisme en Côte d'Ivoire, et en collaboration avec le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP), environ 1 500 moustiquaires imprégnées ont été distribuées à des femmes enceintes ou ayant des nourrissons. De même, pour lutter contre le sida, les filiales de production distribuent des moyens de contraception et organisent des dépistages volontaires, tout en évitant la stigmatisation des personnes vivant avec le virus.

Au cours de l'année 2020 pour lutter contre la propagation du coronavirus , le Groupe a immédiatement réagi pour assurer au mieux la sécurité des collaborateurs sur le lieu de travail et en dehors en adaptant les postes dans la mesure du possible. En Afrique et en Équateur, tout particulièrement, un plan massif de distribution de matériels sanitaires (savon, gel, bidons,...) a été mis en place en urgence pour les collaborateurs et pour les communautés environnantes ainsi que des séances de formation aux gestes barrières.

3.3 DÉVELOPPER DES CULTURES COMPLÉMENTAIRES

Au-delà des cultures principales (banane, ananas, tomate cerise, maïs, mangue), la Compagnie Fruitière s'attache également à cultiver d'autres produits sur ses terres soit pour la consommation locale soit pour l'exportation en s'appuyant sur la richesse de ses territoires d'implantation.

Ces activités gérées en propre (poivre, cacao, fleurs et feuillages exotiques au Cameroun, cultures vivrières au Sénégal) ou via des partenariats avec des petits planteurs (mangue en Côte d'Ivoire, cacao au Cameroun) valorisent les terroirs d'origine ou permettent de maintenir, comme au Sénégal, une stabilité d'emploi tout au long de l'année pour les salariés. Certains produits de la région du Penja au Cameroun ont acquis aujourd'hui une solide réputation : le poivre du Penja, bénéficie d'un IGP depuis peu ; créée en 1921, la plantation de fleurs exotiques de Penja, avec près de 300 espèces végétales, jouit d'une bonne notoriété auprès de clients européens ; le cacao issu de ce terroir est reconnu par certains des plus grands chocolatiers européens. Ce succès a d'ailleurs amené la Compagnie Fruitière à créer une des premières gammes de chocolat 100 % produite en Afrique, de la fève à la tablette.

Ces activités renforcent l'attractivité économique et la résilience de ces zones agricoles.

Un des objectifs premiers pour pérenniser ces activités est de renforcer leur commercialisation locale et dans la sous-région ouest africaine.

SURFACES EN PRODUCTION (2019)	
POIVRE	48 ha
CACAO	46 ha
FLEURS EXOTIQUES	90 ha
CULTURES D'INTER CAMPAGNE (GDS)	45 ha

3.4 PROMOUVOIR LE COMMERCE ÉQUITABLE

La Compagnie Fruitière est l'un des premiers producteurs au monde (en surfaces plantées) de bananes certifiées Fairtrade Max Havelaar, principalement à travers la certification de ses filiales au Ghana, au Cameroun, en Équateur et en Côte d'Ivoire certifié depuis 2020. En 2019, 40 000 tonnes de bananes produites par le Groupe sont certifiées Fairtrade, soit 8 % de sa production totale.
La certification Fairtrade Max Havelaar comporte des garanties environnementales (restriction de l'utilisation de certains produits de traitement, gestion de l'eau, des déchets, de la biodiversité…) et sociales (respect des droits humains, dialogue social, conditions de travail, santé et sécurité, développement). Elle comprend également des exigences économiques et financières comme le versement d'un prix minimum garanti.
Grâce au système Fairtrade, les travailleurs bénéficient d'une prime de développement, fixée statutairement à 1 US$ le colis de bananes, alimentant un compte en banque entièrement géré par les travailleurs organisés à cet effet.
Le montant des primes cumulées en 2020 par les comités Fairtrade au Cameroun et au Ghana s'élèvent à 1,5 M€ et ont permis de financer de nombreux projets de développement communautaire choisis par les travailleurs eux-mêmes.
Parmi les différentes réalisations de 2020, on peut citer au Ghana la construction de 10 logements pour les enseignants d'une école avoisinante, la construction d'une crèche pour les enfants des employés, l'achat de bus bénéficiant aux salariés et aux communautés, le maintien de la subvention à hauteur de 50 % du déjeuner des salariés, ou encore le financement de matériel et de bourses scolaires. Au Cameroun, ce sont des salles de classe pour les écoles des villages environnants qui ont été construites. Par ailleurs, comme tous les ans, 20% du montant de la prime perçue est reversée équitablement entre les salariés de la filiale.

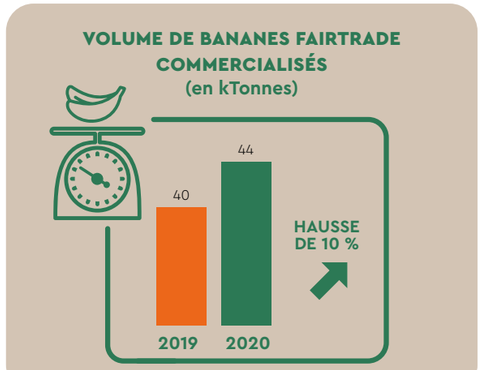

LA COMPAGNIE FRUITIÈRE S'ENGAGE

Le Comité de la Prime Fairtrade de GEL envisage en 2021 la construction de plusieurs nouveaux logements pour les enseignants et pour des personnels médicaux. Un projet de participation au financement d'un hôpital pour la communauté d'Asutsuare est également en discussion avec les différentes autorités locales.

4. LE VOYAGE DU FRUIT

LA COMPAGNIE FRUITIÈRE

a choisi le modèle de l'intégration verticale de ses activités pour garantir la qualité et la traçabilité de sa filière et de ses produits. Au-delà de la production, l'entreprise maîtrise le traitement logistique dans les ports, le transport maritime, le mûrissement de ses fruits arrivés en Europe et leur distribution finale vers les clients. Avec près de 800 000 tonnes de fruits transportés et muris, le Groupe est conscient de son impact et a défini des priorités pour le limiter :

- maîtriser l'énergie et son impact sur le climat dans la logistique ;
- maîtriser l'énergie et son impact sur le climat dans les mûrisseries ;
- pratiquer un marketing responsable.

4.1 LIMITER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES MÛRISSERIES

La Compagnie Fruitière mûrit près de 450 000 tonnes de bananes tous les ans. En 2020, le parc des mûrisseries, qui s'est encore élargi avec un nouveau site associé en Roumanie, se répartit sur 8 pays : France, Espagne, Portugal, Grande-Bretagne, Hongrie, Pays-Bas, Italie et Roumanie.
Depuis 2020, les mûrisseries du Groupe élargissent progressivement la gamme de fruits distribués avec des mangues et des avocats qui sont également maturés sur les sites.
Les émissions de gaz à effet de serre étant liées à la consommation électrique du processus de mûrissage de la banane, les efforts sont régulièrement mis sur l'amélioration de cette activité depuis plusieurs années. L'optimisation des flux pour maximiser le taux de remplissage des chambres et la rénovation des systèmes de mûrissage sont les deux leviers principaux pour réduire la consommation électrique.
En 2020, les perturbations logistique liées à la crise sanitaire ont fortement affecté la fluidité des rotations et l'optimisation des cycles de murissage. De plus, l'intégration de nouveaux fruits a également généré une consommation électrique supérieure sur les sites pour le mûrissage et le stockage au froid. Enfin, les températures tendanciellement plus élevées en été imposent également une consommation énergétique supplémentaire pour maintenir une bonne conservation des fruits.
En 2020, la construction de 2 nouvelles mûrisseries a été lancée : en France avec le remplacement du site de Rungis et en Angleterre avec la fermeture de la mûrisserie de Dartford remplacée par celle de London Gateway idéalement placée dans un port. Ces nouvelles installations inaugurées en 2021 bénéficient chacune des dernières technologies, les plus efficientes disponibles sur le marché. Par ailleurs, à Rungis , une serre tropicale de démonstration implantée sur le toit du bâtiment est chauffée avec la récupération de la chaleur générée par la mûrisserie qui elle-même est partiellement alimentée en énergie par des panneaux solaires. À London Gateway, la proximité du port et d'un axe majeur de chemin de fer va permettre de réduire sensiblement l'utilisation de camions.

GESTION DES DÉCHETS

Les déchets issus des mûrisseries sont relativement faibles et sont généralement valorisés. En Espagne par exemple, les mûrisseries étant situées dans des marchés de gros, les bananes invendues trouvent preneur auprès de circuits courts de vente. En France, un partenariat mis en place depuis plusieurs années avec la société Phénix nous permet de distribuer nos invendus à des associations caritatives. En 2020, face à la montée de la précarité alimentaire en France, un partenariat a été signé avec le Fonds de dotation Compagnie Fruitière pour mettre à disposition des bananes à la Banque Alimentaire des Bouches du Rhône chaque semaine.

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE MOYENNE DES MÛRISSERIES (KWh consommés par tonne de bananes mûries)

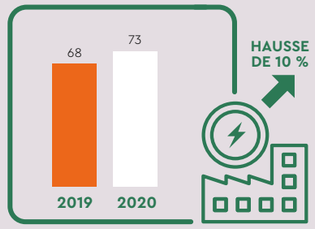

LA COMPAGNIE FRUITIÈRE S'ENGAGE

En 2021, la Compagnie Fruitière France prévoit de faire réaliser un bilan carbone complet de sa filière en incluant les activités de mûrissage et de distribution.
Les deux nouvelles mûrisseries du Groupe, plus efficientes notamment sur l'aspect énergétique, seront opérationnelles au cours de l'année 2021.

4.2 RÉDUIRE L'IMPACT ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE DE LA LOGISTIQUE

En 2020, le Groupe exploitait une flotte de 9 navires puis de 8 navires en deuxième partie d'année, répartie sur 2 lignes maritimes régulières entre l'Afrique et l'Europe, dédiées au transport de ses propres fruits ou ceux de producteurs tiers. Du fait de la consommation de fioul des navires, le transport maritime est la principale source d'émission de carbone parmi les différentes activités de la Compagnie Fruitière. Un bilan carbone transport est réalisé tous les ans afin de piloter l' effort particulier qui est mis sur l'optimisation de cette consommation.
En 2020, la consommation de fuel a augmenté de 5,7 % en ligne avec la hausse du volume de marchandises transportées et ce dans un contexte logistique un peu perturbé et moins fluide du fait de la crise sanitaire. Le passage début 2020, en lien avec la réglementation internationale, à un nouveau carburant plus écologique "Bas en soufre" génère également une légère augmentation de la consommation de fuel.

Parallèlement, la rénovation du parc de conteneurs de la Compagnie Fruitière se poursuit permettant ainsi progressivement de bénéficier de modèles consommant moins d'électricité.
En 2020, les émissions de GES liées aux fuites de liquide de refroidissement des conteneurs ont baissé de près de 50 %.

CONSOMMATION DE FIOUL LOURD DE LA FILIALE AEL en Mt

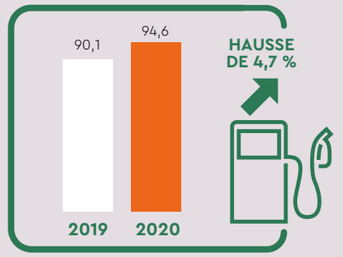

ÉMISSIONS DE GES LIÉES À L'ACTIVITÉ DE LOGISTIQUE en Mt d'équivalent CO_2

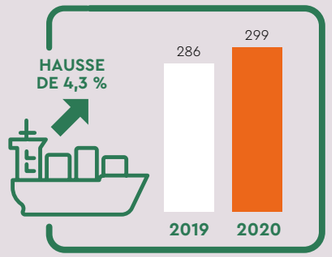

LA COMPAGNIE FRUITIÈRE S'ENGAGE

L'Organisation Maritime Internationale (IMO) a fixé des objectifs de réduction des émissions de GES (-40 % de 2008 à 2030 ou -2,3 % par an en moyenne sur la période). AEL semble pour l'instant bien en ligne avec ces objectifs. L'évolution continuelle de la flotte reste un enjeu majeur pour AEL avec comme objectif la réduction de la consommation par tonne transportée. En 2021, la Compagnie Fruitière et AEL vont étudier l'organisation future de la flotte maritime en lien avec les perspectives de développement du Groupe et du commerce. Les données d'émission de GES du transport maritime et routier seront intégrées comme éléments de réflexion et de décision.

ANNEXES

- Contribution de notre stratégie RSE aux ODD (Objectifs de Développement Durable) des Nations Unies.
- Tableau récapitulatif des indicateurs et correspondance avec les standards GRI.
- Plan de vigilance.

CONTRIBUTION DE LA DÉMARCHE RSE DU GROUPE AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD) DES NATIONS UNIES

PRATIQUER UN MARKETING RESPONSABLE

Ex : • Partenariat avec la start-up Phenix pour valoriser les invendus et réduire le gaspillage alimentaire
• Développement des produits bio et Fairtrade

POURSUIVRE LA MISE EN PLACE DE PRATIQUES AGRICOLES PLUS RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT

Ex : • Réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires dans les plantations
• Développement de l'agriculture biologique

MAÎTRISER L'ÉNERGIE ET SON IMPACT SUR LE CLIMAT DANS LA LOGISTIQUE ET LA DISTRIBUTION

Ex : • Optimisation permanente de la taille des navires de la flotte et renouvellement progressif du parc de murisseries
• Réalisation d'un bilan carbone par la filiale AEL

PROMOUVOIR LA DIVERSIFICATION DES CULTURES

Ex : Expérimentations et mise en œuvre de pratiques agro écologiques innovantes comme les plantes de service

INTÉGRER LA DIMENSION ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE SUR ET AUTOUR DES SITES DE PRODUCTION

Ex : • Installation de panneaux photovoltaïques au Sénégal
• Analyse de cycle de vie de la banane en partenariat avec CIRAD/INRAE

METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE DE SOURCING RESPONSABLE

Ex : Augmentation des achats de fruits et légumes certifiés biologiques et/ou équitables (hors production du Groupe)

RENFORCER LA PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT DU TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL

Ex : Activités des sociétés classM et Océana qui favorisent le développement des agri entrepreneurs dans les zones rurales de plusieurs pays

PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ ET PRÉVENIR LES DISCRIMINATIONS

Ex : Création de comités de femmes, recherche de solutions pour attirer davantage de femmes au sein des sites de production

PROMOUVOIR LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME & AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Ex : Mise en place d'accords visant à promouvoir le bien-être au travail

POURSUIVRE LES ACTIONS D'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES COMMUNAUTÉS LOCALES

Ex : Renforcement de l'offre d'accès aux services essentiels par les populations, développement des infrastructures d'accès à l'éducation et à la santé

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES INDICATEURS
ET CORRESPONDANCE AVEC LES STANDARDS GRI

INDICATEURS GÉNÉRAUX

INDICATEUR	SOUS-INDICATEUR	UNITÉ	2020	2019	GRI STANDARD	PAGE
Chiffre d'affaires		M €	722	746	102-7	6-7
Effectif	Effectif CDI	Nb	16 812	16 692	102-8	13
	Effectif physique total		20 762	20 677		
Surfaces cultivées (production + jachères)	Total	ha	14 657	15 029		6-7
	dont bananes		9 721	9 505		
Production de fruits et légumes	Total	T	510 000	530 000	102-7	
	dont bananes		473 000	520 000		
	dont bananes vendues en Afrique		80 000	87 000		
Consommation d'électricité	Total	MWh	93 241	86 932	302-1	26
Répartition de la consommation d'électricité entre le 01/01 et le 31/12, par métier	Production	kWh	57 548 557	50 650 161	302-1	
	Logistique		5 047 698	5 170 782		
	Commerce		38 221 000	33 112 000		
Émissions de gaz à effet de serre[12]	Total	T CO_2 eq	3 160 000	301 000	305-1 / 305-2	
Émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre Répartition des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) issues des consommations d'électricité et de fioul du Groupe, entre le 01/01 et le 31/12, réparties par métier	Production	kg CO_2 eq	7 473 801	6 902 338	305-1 /305-2	27
	Transport maritime		299 000 000	286 000 000		
	Commerce		9 440 378	8 097 431		

12. Les émissions carbone ont été calculées sur la bases des consommations électriques des filiales de production et des filiales de commerce ainsi que sur la base de la consommation de fuel de la société de transport maritime AEL.

INDICATEURS DU CHAPITRE "ACTEURS DU FRUIT"

INDICATEUR	SOUS-INDICATEUR	UNITÉ	2020	2019	GRI Standard	PAGE
Effectifs	Effectif CDI		16 812	16 692	102-8	13
	Effectif total CDD, contrats pro/apprentissage, journaliers, saisonniers sous contrats directs		3 950	3 985		
	Effectif physique total (CDI, CDD, expatriés, contrats pro/apprentisage, journaliers sous contrat direct, saisonniers sous contrat direct)		20 762	20 677		
Répartition l'effectif global par zone géographique	Équivalents temps plein		18 529	19 121		
	France		350	343		
	Europe – hors France		320	304		
	Afrique		19 703	19 892		
	Amérique Latine		389	138		
Répartition de l'effectif global par métier	Production	Nb	19 553	19 514		
	Logistique		483	465		
	Commerce		540	557		
	Holding et services		186	181		
Répartition de l'effectif global par sexe	Femme		3 662	3 543		
	Homme		17 096	17 139		
Embauches et départs dans l'effectif permanent	Embauches en CDI		1 328	1 034	401-1	
	Départ en CDI		2 087	1 723		
Répartition de l'effectif global par catégorie professionnelle et par sexe	Cadres et cadres dirigeants - femmes		100	94	405-1	
	Cadres et cadres dirigeants - hommes		375	380		
	Agents de maîtrise – femmes		193	176		
	Agents de maîtrise – hommes		872	831		
	Employés – femmes		537	472		
	Employés – hommes		2 564	2 059		
	Ouvriers – femmes		2 830	2 783		
	Ouvriers – hommes		13 285	13 869		
Dialogue social	Part des salariés représentés par une IRP	%	100 %	100 %		16

INDICATEURS DU CHAPITRE " PRODUCTION DU FRUIT "

INDICATEUR	SOUS-INDICATEUR	UNITÉ	2020	2019	GRI STANDARD	PAGE
Utilisation de pesticides Quantité totale de doses actives de pesticides appliquées entre le 01/01 et le 31/12	Herbicides	g	38 584 400	40 087 200	304-2	21
	Fongicides		337 866 104	262 389 594		
	Insecticides		4 547 622	4 244 504		
	Nématicides		39 077 509	33 315 784		
Utilisation de pesticides par hectare cultivé Quantité totale de doses actives de pesticides appliquées entre le 01/01 et le 31/12 par hectare cultivé	Herbicides	g/ha	3 679	3 823		
	Fongicides		32 217	25 020		
	Insecticides		434	404		
	Nématicides		3 726	3 177		
Utilisation d'engrais de synthèse Quantité totale de doses actives d'engrais de synthèse appliquées entre le 01/01 et le 31/12 (nombre de kg d'engrais de synthèse)	N	kg	3 845 604	3 796 161		
	P_2O_5		630 638	580 065		
	K_2O		4 294 401	4 666 486		
Quantité totale de doses actives d'engrais de synthèse appliquées par hectare cultivé, entre le 01/01 et le 31/12	N	kg/ha	366	362		
	P_2O_5		60	55		
	K_2O		409	445		
Surfaces cultivées certifiées agriculture biologique		ha	1 123	1 054	304-2	22
Production de fruits et légumes certifiés agriculture biologique		T	37 085	29 771		
Consommation d'électricité	Filiales de production uniquement	MWh	57 548	50 650	302-1	26
Consommation d'eau	Filiales de production uniquement	m^3	113 277 860	95 718 979		
Production totale de déchets	Déchets organiques	T	62 476	40 653	306-2	27
	Déchets d'emballages		3 833	2 996		
	Autres déchets		1 394	1 401		
Émissions de gazà effet de serre[20]	Filiales de production uniquement	T CO_2 eq	7,4	8		

20. Cet indicateur correspond uniquement aux émissions liées à la consommation d'électricité des filiales de production.

INDICATEURS DU CHAPITRE " VOYAGE DU FRUIT "

INDICATEUR	SOUS-INDICATEUR	UNITÉ	2020	2019	GRI	PAGE
Consommation de fioul	Fioul lourd[22]	tonnes	94 619	90 151	302-1	39
Émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre[23]	Filiale transport maritime uniquement	T CO_2 eq	299	286	305-1 / 305-2	
Performance énergétique moyenne des mûrisseries		kWh/tonne	73	68	305-1 / 305-2	38

22. Il ne s'agit que des données de la filiale de logistique AEL.
23. Ces données concernent la filiale AEL pour son activité transport.

PLAN DE VIGILANCE 2020

INTRODUCTION

Compagnie Fruitière est une entreprise familiale fondée en 1938 à Marseille, qui fait partie des entreprises leader en Europe de la distribution de fruits, et premier producteur de fruits d'Afrique. Compagnie Fruitière est spécialisée dans la production, le transport et la distribution de fruits et légumes. Elle produit, transporte, fait mûrir et met en marché plus de 900 000 tonnes de fruits et légumes par an dont près de 750 000 tonnes de bananes.
La maîtrise intégrée de l'ensemble de la filière, de la production à la distribution, lui confère une efficience opérationnelle unique, ainsi que la maîtrise totale de la qualité des produits qu'elle distribue. Près de 70 % des fruits commercialisés par le Groupe sont issus de ses propres plantations.
Compagnie Fruitière met en œuvre une démarche responsable, gage de la pérennisation de ses activités. Dans l'ensemble des pays où il opère, le Groupe applique une politique volontariste, qui intègre le respect des travailleurs et de l'environnement. Cette politique est matérialisée par une charte de responsabilité sociétale qui a été rédigée et approuvée par la gouvernance du Groupe et diffusée à toutes les filiales et tous ses collaborateurs. Cette charte s'appuie sur les lignes directrices de la norme ISO 26000 et du pacte Mondial des Nations Unis. Forte de cette expertise historique, Compagnie Fruitière exige que ses fournisseurs tiers respectent ces mêmes directives de responsabilité sociétale et environnementale.
Compagnie Fruitière a également mis en place un certain nombre de démarches structurantes sur les pratiques éthiques des affaires comme la création d'un comité éthique Groupe, la mise en place d'une politique anti-corruption, ainsi qu'une politique de protection des données personnelles (RGPD) et la signature des chartes du CIAN (Conseil Français des Investisseurs en Afrique) sur la prévention de la corruption et la responsabilité sociétale des entreprises.

STRATÉGIE RSE

La stratégie RSE de Compagnie Fruitière a été construite à partir d'une analyse de matérialité des enjeux de développement durable du Groupe réalisée en 2017. Cette analyse de matérialité a permis de bâtir la première cartographie des risques RSE (sociaux, sociétaux et environnementaux) – du Groupe. Une première liste de 40 enjeux a été établie sur cette base. Leur niveau d'importance pour le développement à long terme du Groupe, a été évalué via une consultation de 23 parties prenantes internes et externes, représentant l'ensemble des métiers et des problématiques RSE du Groupe.

Une stratégie articulée autour de 3 piliers et 15 engagements :

Socle de base : gouvernance et dialogue avec les parties prenantes :
- renforcer l'organisation de la RSE ;
- dialoguer et communiquer sur la démarche RSE.

1 Promouvoir des conditions de travail exemplaires tout au long de la chaîne de valeur
- promouvoir le respect des Droits de l'Homme,
- améliorer les conditions de travail ;
- développer les compétences et les parcours professionnels des collaborateurs ;
- promouvoir la diversité et prévenir les discriminations ;
- mettre en place une politique d'approvisionnement responsable ;
- être vigilant quant aux conditions de travail de tiers intervenant sur nos sites.

2 Favoriser une agriculture durable et des activités à moindre impact environnemental :
- poursuivre la mise en œuvre de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement ;
- promouvoir la diversification des cultures ;
- intégrer la dimension énergétique et climatique sur et autour des sites de production ;
- maîtriser l'énergie et son impact sur le climat dans la logistique ;
- maîtriser l'énergie et son impact sur le climat dans les mûrisseries ;
- pratiquer un marketing responsable.

3 S'ancrer positivement dans les territoires d'implantation :
- renforcer la participation au développement du tissu économique local ;
- poursuivre les actions d'amélioration des conditions de vie des communautés locales.

PLAN DE VIGILANCE

Le Plan de Vigilance, conformément à la loi N° 2017-399 du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre, vise à présenter les mesures mises en place au sein de Compagnie Fruitière et de ses filiales pour identifier les risques et prévenir les

atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes et l'environnement, liés à ses activités ainsi qu'à celles de ses sous-traitants et fournisseurs.
Compagnie Fruitière développe ses activités dans différents pays européens, dans de nombreux pays d'Afrique et en Amérique Latine, dans des contextes économiques et socio-culturels très variés. Le Plan de vigilance couvre les activités de Compagnie Fruitière et de ses filiales dans la droite ligne de sa stratégie de responsabilité sociale et environnementale tout comme celles de ses fournisseurs et sous-traitants.

Ce plan de vigilance a été réalisé par un groupe de travail interne intitulé Groupe de travail vigilance constitué de différents services du siège du Groupe (RSE, Juridique, RH, Qualité, Achats, Production...) avec l'appui des services spécialisés des filiales africaines et européennes.
Sur la base de la cartographie des risques réalisée en 2017 avec l'aide du cabinet indépendant de conseil en développement durable Utopies, qui s'est appuyé sur des échanges permanents conduits avec des parties prenantes externes (ONG, clients grande distribution, institutions financières, instituts de recherche, ...) et internes, le Groupe de travail vigilance a réactualisé cette cartographie des risques dans le contexte 2021 de l'entreprise.
Cette cartographie couvre les enjeux de tous les métiers du Groupe, toutes les réalités des pays dans lesquels il opère directement ainsi que ceux de ses fournisseurs et de ses sous-traitants. Les risques présentés ici sont des « risques nets » validés par le Groupe de travail vigilance. Ils ont été définis sur la base des risques bruts (avec une notion d'impact potentiel et de fréquence) tels que décrits et perçus par les différentes parties prenantes internes et externes de l'entreprise. Ces risques bruts qui ont ensuite été pondérés en fonction de l'avancée des programmes et procédures en vigueur au sein du Groupe permettent de déterminer les risques nets théoriques.
La présence de 97 % des employés de l'entreprise en Afrique et le fait que plus de 70 % des fruits commercialisés par le Groupe proviennent de sa filière intégrée et de ses propres plantations, légitiment une prise en compte forte des risques liée aux filiales de productions et à la filière d'approvisionnement interne du Groupe.

Le plan de vigilance ci-après présente comme le prévoit la loi du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance, une cartographie des risques de Compagnie Fruitière, les procédures d'évaluation des filiales, des sous-traitants et fournisseurs, les mesures d'atténuation et de prévention des risques, le suivi des mesures mises en œuvre et l'évaluation de leur efficacité ainsi qu'un mécanisme d'alerte et de recueil des signalements. Il illustre le processus de contrôle et d'amélioration continue mis en place dans le Groupe et ses filiales.
Ce plan est annexé pour la première fois cette année au rapport RSE 2020 du Groupe ce qui permet d'avoir une vision plus large et opérationnelle des actions concrètes qui sont menées en termes d'engagements sociaux, sociétaux et environnementaux.

#1 CARTOGRAPHIE DES RISQUES

DOMAINE	ENJEUX MAJEURS EN LIEN AVEC LES RISQUES IDENTIFIÉS	NIVEAU DE RISQUE
Droits humains et libertés fondamentales	Promouvoir les droits de l'Homme et s'assurer de leur application	ÉLEVÉ
	Garantir le non accaparement des terres des populations locales et une implantation responsable des sites de production	
	Lutter contre toute forme de discrimination	MODÉRÉ
	Favoriser le dialogue social et la liberté d'expression	
	Garantir une rémunération décente des collaborateurs	
	Interdire le travail des enfants	FAIBLE
Environnement	Contrôler l'utilisation et limiter le recours aux produits phytosanitaires de traitement et aux engrais de synthèse	TRÈS ÉLEVÉ
	Maitriser la consommation d'eau	MODÉRÉ
	Assurer une implantation responsable des sites de production	
	Maitriser la gestion des déchets et des effluents (à toutes les étapes de la filière)	
	Réduire les émissions de gaz à effet de serre	
Santé et securité des personnes	Garantir la santé et la sécurité des collaborateurs et des populations environnantes, ainsi que la qualité de vie au travail	ÉLEVÉ
	Garantir la traçabilité, la qualité et la sécurité alimentaire des produits	MODÉRÉ

Faible : 0–5
Modéré : 6–10
Élevé : 11–15
Très élevé : 16–20

#2 DESCRIPTION DES RISQUES

1-SANTÉ ET SÉCURITÉ DES PERSONNES

1.1 Garantir la santé et la sécurité des collaborateurs et des populations environnantes, ainsi que la qualité de vie au travail

Risques biologiques et chimiques (interne/externe)

Les risques biologiques et chimiques peuvent concerner de nombreux secteurs d'activité, dont l'agroalimentaire. Les produits chimiques ainsi que les agents biologiques pouvant avoir des effets considérables pour l'homme et son environnement, Compagnie Fruitière met un point d'honneur à protéger les hommes et les femmes pouvant être en contact avec ceux-ci.
Afin de prévenir et lutter contre ces risques qui font partie de ses activités, Compagnie Fruitière a mis en place une politique ressources humaines et sécuritaire très stricte à ce sujet. Le personnel affecté à l'application de produits phytosanitaires, en plus de disposer d'équipements de protection individuelle complets, bénéficie de l'existence d'équipements de protection collective et de formations régulières, et fait l'objet d'une surveillance médicale particulière plusieurs fois par an (conformément à plusieurs référentiels et certifications adoptés par le Groupe). Par ailleurs, Compagnie Fruitière organise régulièrement des campagnes de sensibilisation destinées à lutter contre les maladies courantes (paludisme, VIH, choléra, diabète, tuberculose, COVID-19, ...) et met à disposition du matériel de dépistage et de protection adaptés.

Risques liés à la conduite, au transport et aux déplacements

Une grande partie des activités de Compagnie Fruitière implique le recours à différents moyens de transports tels que des véhicules, bateaux, aéronefs, camions, bus collectifs...
De plus, de nombreux salariés du Groupe doivent se déplacer par différents moyens de transport afin de rejoindre leur lieu de travail.
Dans l'ensemble des pays où le Groupe est installé, et plus particulièrement en Afrique où la sécurité routière constitue une réelle problématique, des risques importants d'accidents peuvent découler de l'usage de ces moyens de transport.
Afin de réduire au maximum ces risques et éviter des accidents pouvant être dramatiques, Compagnie Fruitière met en place de nombreuses mesures (organisation de formations au code de la route, formations à la conduite d'engins, sensibilisations aux dangers potentiels liés à la conduite d'aéronefs ou de bateaux, organisation de transport collectif interne... etc.) et fournit des matériels en bon état de fonctionnement et de maintenance.

Risques liés aux émeutes, troubles sociaux et politiques

Les activités et les salariés de Compagnie Fruitière, compte tenu des pays où ses filiales sont implantées, peuvent subir directement ou indirectement les effets d'une période d'instabilité économique, politique, sociale ou militaire dans certains pays.
Toute période d'instabilité politique ou économique dans un pays où Compagnie Fruitière est implantée ou toute mesure économique légale, réglementaire ou politique du type de celles décrites ci-dessus qui pourrait être mise en œuvre dans certains pays, pourrait avoir un impact négatif sur ses activités, ses résultats et sa réputation.
Pour limiter ces risques, Compagnie Fruitière met en place de nombreuses mesures destinées à protéger ses salariés lorsque cela est nécessaire, par exemple : gardiennage, moyens de communication, veille relative à l'actualité, proximité avec les autorités locales et françaises, recours à une société de sûreté et de gestion des risques.

Risques physiques liés à la fonction / poste de travail

Les activités exercées par le Groupe, compte tenu de leur diversité (production, transport, distribution) et de l'environnement parfois difficile dans lesquels elles sont réalisées, peuvent comporter des risques en matière de droits de l'Homme liés notamment aux conditions de travail, à la santé et à la sécurité des travailleurs.
Les comportements contraires aux principes éthiques ou aux lois et règlements applicables, les situations de non-conformité, notamment en matière de respect des droits de l'Homme sont susceptibles d'entrainer des accidents, d'exposer les collaborateurs à des risques et Compagnie Fruitière à des sanctions et, plus généralement, pourraient avoir des effets négatifs sur la qualité de vie au travail des collaborateurs.
Afin de prévenir et lutter contre les risques liés à son activité, le Groupe a mis en place des mesures appropriées d'identification des risques et de lutte contre ceux-ci et dispose de services de ressources humaines vigilants à ces différentes questions (par exemple la formation Bohesi - Banana Occupational Health and Safety Initiative – au Ghana et au Cameroun qui se décline progressivement dans tous les pays de production).

Risques liés au respect du temps de travail

Les collaborateurs du Groupe sont demandeurs d'heures de travail supplémentaire dans la mesure où elles sont rémunératrices. Malgré cela, Compagnie Fruitière s'engage à veiller au respect des temps de travail au travers de sa politique Ressources Humaines décentralisée.

#2 DESCRIPTION DES RISQUES (SUITE)

1.2 Garantir la traçabilité, la qualité et la sécurité alimentaire des produits

Produire, transporter et vendre des produits destinés à l'alimentation peut induire un risque pour la santé des consommateurs si leur qualité n'est pas irréprochable. Le soin apporté aux méthodes de production de nos fruits et légumes, de même pour les produits sourcés auprès de tiers, et leur parfaite traçabilité de la production à l'assiette des consommateurs est un engagement fort de Compagnie Fruitière.

En tant qu'acteur de l'industrie agroalimentaire, Compagnie Fruitière attache la plus grande importance à la qualité et à la sécurité de ses produits. Le modèle d'intégration verticale de ses activités confère au Groupe une efficience opérationnelle unique et lui permet de garantir la qualité et la traçabilité de sa filière et de ses produits (production, transport, mûrissage et distribution). Sur plus de 900 000 tonnes de produits distribués chaque année, les deux tiers sont des fruits et légumes produits par le Groupe. Ses procédures internes de traçabilité incluant des logiciels intégrés de traçabilité complète et de gestion de crise ainsi que ses certifications lui permettent notamment de fournir une information fiable et complète sur l'origine des produits distribués, d'identifier rapidement les risques éventuels et leurs causes et de mettre en place les mesures correctives adéquates (pouvant aller jusqu'au retrait et à la destruction de la marchandise). Le Groupe fait régulièrement évoluer ses pratiques en la matière pour s'adapter à la règlementation et aux attentes du marché et rester au niveau des meilleurs standards de l'industrie.

2-ENVIRONNEMENT

2.1 Contrôler l'utilisation et limiter le recours aux produits phytosanitaires de traitement et aux engrais de synthèse

Le recours encore nécessaire à des matières actives, via les produits de traitement des cultures, pour lutter contre les parasites et les ravageurs est un des risques majeurs d'impact potentiel de l'activité de Compagnie Fruitière : sur les sols, sur les eaux (eau douce ou de mer), sur la biodiversité et sur la santé humaine des travailleurs voire des communautés environnantes.

L'utilisation d'engrais de synthèse en agriculture conventionnelle génère un risque potentiel d'impact sur les sols, sur les eaux et la biodiversité plus particulièrement, ce qui fragilise également la durabilité des exploitations. Consciente des impacts potentiels de l'usage des produits de traitement et d'engrais de synthèse, Compagnie Fruitière a mis au cœur de ses engagements RSE et de ses pratiques l'utilisation raisonnée de ces produits. Les plantations ont été, dès 2001, les premières plantations d'Afrique certifiées ISO 14001. Depuis cette date, la mise en place d'un SME dans les filiales de production (le Système de Management Environnemental est un système de gestion environnemental qui vise à prendre en compte l'impact environnemental des activités, à l'évaluer et à le réduire) permet de structurer cette démarche et de se placer dans une une démarche d'amélioration continue. L'entreprise a depuis obtenu de nombreuses autres certifications reconnues (comme Rainforest, Fairtrade,...). Les certifications obtenues obligent à la réduction du nombre des matières actives utilisées au delà de la réglementation. Pour ces mêmes raisons, le Groupe développe également des surfaces certifiées en Agriculture Biologique sur lesquelles aucun produit de traitement de synthèse n'est appliqué.

Compagnie Fruitière s'appuie pour renforcer cette démarche vers des pratiques agro écologiques sur des partenariats de progrès comme celui conclu avec le WWF France depuis 2017 ou avec le CIRAD depuis 2019.

2.2 Maitriser la consommation d'eau

Bien que les plantations de Compagnie Fruitière soient situées à proximité de sources d'eau douce abondantes, l'optimisation de l'utilisation de ce bien commun utilisé pour l'irrigation est un engagement important.

Les plantations du Groupe sont toutes situées à proximité de sources d'eau abondantes, principalement des fleuves pour lesquels l'activité de Compagnie Fruitière n'impacte pas la disponibilité en eau pour d'autres usages en amont.

Les besoins pour l'irrigation de Compagnie Fruitière ne privent ainsi aucune activité ou communauté de leurs propres besoins en eau. Néanmoins, afin d'optimiser sa consommation d'eau, Compagnie Fruitière améliore en permanence ses méthodes d'irrigation pour se rapprocher au plus près des besoins de la plante. Les outils d'irrigation sont également optimisés : goutte à goutte, micro aspersion, ... et adaptés en fonction des besoins de chaque terroir. Toutes les données de consommation sont par ailleurs régulièrement auditées et contrôlées.

Dans les plantations, les eaux de lavage issues des stations de conditionnement de fruits sont par exemple filtrées et décantées avant d'être rejetées dans le milieu avec des contrôles qualité réguliers.

2.3 Assurer une implantation responsable des sites de production

Compagnie Fruitière est consciente des risques générés par la conversion des écosystèmes naturels et par la déforestation qui pourraient être liés à ces exploitations. Compagnie Fruitière s'engage à ne s'implanter que dans des zones déjà converties à l'agriculture ou sur des zones considérées à faible intérêt environnemental comme la savane. Une grille multi-critères interne est complétée par les équipes en charge des nouvelles implantations afin d'assurer le respect de ces engagements. Toute nouvelle implantation sur des terres recouvertes de forêts primaires est proscrite formellement.

2.4 Maitriser la gestion des déchets et des effluents (à toutes les étapes de la filière)

L'activité des filiales de production génère plusieurs types de déchets (plastiques, cartons, organiques,...) Les déchets plastique plus particulièrement ceux en contact avec des produits de traitement présentent un risque potentiel pour la santé humaine et la biodiversité.

Compagnie Fruitière a mis en place une politique de tri et de recyclage systématique de tous ces emballages plastique. Cette gestion des plastiques est particulièrement contrôlée via des procédures Groupe et reconnue par les différentes certifications que possèdent les plantations comme Rainforest Alliance.

Les déchets organiques sont le plus souvent utilisés comme matière organique pour la fabrication de compost, et sont devenus une ressource utile.

2.5 Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES)

La consommation de fuel des 9 navires de Compagnie Fruitière acheminant les fruits vers l'Europe, la consommation électrique pour le pompage de l'eau d'irrigation des filiales de production, et la consommation électrique des 22 mûrisseries du Groupe sont les 3 principales sources d'émission de GES du Groupe.

Consciente de son impact, la filiale de transport maritime AEL fait évoluer régulièrement sa flotte de navires et ses rotations maritimes entre l'Afrique et l'Europe afin d'optimiser la consommation de fuel (par exemple avec l'agrandissement de ses navires ("jumboisation") qui permet de transporter un plus grand volume de fruits avec la même puissance et donc une consommation optimisée ou grâce à une navigation plus lente).

Les sociétés de mûrissage du Groupe sont également engagées dans une politique de réduction des consommations qui passe par la rénovation des matériels, le renouvellement des mûrisseries (comme la nouvelle mûrisserie construite en 2020 à Rungis) et l'usage des dernières technologies d'économie d'énergie et de plans d'optimisation du taux de remplissage des sites.

3-DROITS HUMAINS ET LIBERTÉS FONDAMENTALES

3.1 Promouvoir les droits de l'Homme et s'assurer de leur application

Depuis de nombreuses années, le Groupe et ses différentes filiales veillent au respect strict des réglementations locales et internationales en matière de droits humains et d'emploi. Chaque filiale s'engage ainsi à mettre en place un cadre de travail au sein duquel tous les employés sont traités avec respect, considération et dignité.

Sa politique sociale s'appuie notamment sur le respect des Droits de l'Homme et en particulier sur les normes internationales de comportement telles que les Huit conventions fondamentales de l'OIT, les Principes Directeurs de l'OCDE à l'attention des entreprises multinationales, le Pacte mondial des Nations Unies, le code de conduite ETI (Ethical Trading Initiative), ou les lignes directrices de la norme ISO 26000. Par ailleurs, la politique ressources humaines de l'entreprise vise également la prévention de toutes formes de harcèlement ou de discrimination.

3.2 Garantir le non-accaparement des terres des populations locales et une implantation responsable des sites de production

Les particularismes légaux en vigueur dans les pays où les sites de production sont implantés sont susceptibles de conduire à des difficultés de reconstitution administrative et/ou avec les populations locales.

Compagnie Fruitière s'engage à communiquer avec les populations des villages avoisinant ses sites de production et à mettre systématiquement en place des contrats (achat/location) relatifs aux terrains mis en production, à verser des contreparties financières respectueuses (loyers et compensations) et à tenir un registre des titres fonciers. Dans la mesure du possible, des terres agricoles sont également mises à disposition de certains villages pour le développement de cultures vivrières.

3.3 Lutter contre toute forme de discrimination et contre le harcèlement

Harcèlement moral et sexuel

Compagnie Fruitière se mobilise depuis longtemps pour la prévention de toutes formes de harcèlement, moral et sexuel.

Les moyens déployés par le Groupe sont divers et volontairement accessibles à tous, notamment au travers de la mise en place d'un fort dialogue social avec les représentants du personnel, une sensibilisation par l'intermédiaire des médecins du travail et d'un affichage dans les locaux, ainsi qu'au travers d'associations de femmes constituées au sein des filiales du Groupe et dont les actions sont vivement encouragées. La quasi totalité des employés en plantation étant syndiquée, des partenariats forts sont noués avec les syndicats ce qui instaure un dialogue sain et constructif.

#2 DESCRIPTION DES RISQUES (SUITE)

Hommes / femmes en termes d'accès au travail

Riche d'une grande diversité de métiers, l'entreprise s'attache à ouvrir un grand nombre de ses parcours professionnels à des hommes et des femmes de tous horizons et de toutes qualifications. Les politiques d'embauche prévoient de proscrire toute forme de discrimination, par exemple liée au sexe. Malgré cela, la proportion de femmes au sein du Groupe Compagnie Fruitière reste inférieure à celles des hommes mais progresse régulièrement.
Cela peut s'expliquer notamment par le caractère très physique des métiers exercés en plantation.

Handicap / ethnique / religieux / politique

Le Groupe s'engage à ne faire aucune discrimination, directe ou indirecte, en matière de relation et de conditions de travail et à garantir l'égalité de traitement. Ce principe de lutte contre les discriminations s'applique non seulement à l'embauche, mais également lors de l'ensemble du parcours professionnel et des processus RH (formation, évaluation, rémunération, ...). Ces principes éthiques sont diffusés à l'ensemble des collaborateurs par la charte RSE.

3.4 Favoriser le dialogue social et la liberté d'expression

Le Groupe est animé par une volonté forte de disposer d'un dialogue social fluide au sein de chacune de ses filiales.
Pour cela, Compagnie Fruitière favorise l'échange et la négociation avec tous, au travers notamment des différentes instances de représentation du personnel. En effet, chaque filiale reconnait et respecte le droit de ses collaborateurs à adhérer ou non à un syndicat et d'élire des représentants du personnel. Les employés sont ainsi libres d'exprimer leurs revendications, de s'organiser et de participer aux décisions qui affectent leur vie professionnelle.
Des réunions sont régulièrement organisées entre les institutions représentatives du personnel et la direction. De plus, Compagnie Fruitière travaille en partenariat avec l'UITA (Union internationale des travailleurs dans l'agroalimentaire) et l'ONG Banana Link afin de structurer au mieux le dialogue social au sein de ses filiales.

3.5 Garantir une rémunération décente des collaborateurs

Consciente du niveau de vie relativement bas des populations dans les pays dans lesquels les sites de production sont implantés, Compagnie Fruitière a souhaité mettre en place une politique salariale plus avantageuse que la majeure partie des opérateurs similaires.
Cette politique se traduit par des niveaux de salaire supérieurs aux minima sociaux, une couverture santé pour tous en Europe, en Afrique et en Amérique Latine, des avantages en nature (notamment, sacs de riz, logements, école, accès aux soins...), la mise en place d'un revenu décent (qui sera prochainement certifié par les labels Fairtrade et Rainforest Alliance), une attention accrue portée à l'amélioration continue du niveau de vie des collaborateurs et de leurs familles se traduisant par une étude en cours menée en partenariat avec le CIRAD et l'INRAE.

3.6 Interdire le travail des enfants

Compagnie Fruitière proscrit le travail des enfants (personnes dont l'âge est inférieur à 18 ans selon la définition de l'Organisation Internationale du Travail), ainsi que toute forme de travail forcé ou obligatoire. En effet, bien qu'implantée dans des pays où le travail des enfants est encore présent, Compagnie Fruitière a banni depuis bien longtemps toutes formes de travail des enfants dans l'ensemble de ses filiales. Cela grâce à des procédures RH en place depuis de nombreuses années (politique RH, charte RSE, affichage sur site, contrôle dans le cadre de la gestion des dossiers du personnel). Par ailleurs, les filiales de production s'engagent à ne pas employer de salariés âgés de moins de 18 ans même si la règlementation locale le permet.

Du côté de ses fournisseurs et sous-traitants, le Groupe a à cœur de faire respecter cette règle. Pour cela, tous les contrats signés avec les fournisseurs et sous-traitants contiennent une clause RSE, engageant les prestataires et les fournisseurs, qui reprend notamment, le principe de l'interdiction du travail des enfants.

#3 PROCÉDURES D'ÉVALUATION RÉGULIÈRE DE LA SITUATION DES FILIALES, SOUS-TRAITANTS ET FOURNISSEURS

	DROITS HUMAINS LIBERTÉS FONDAMENTALES	ENVIRONNEMENT	SÉCURITÉ ET SANTÉ DES PERSONNES
ACTIVITÉS DU GROUPE COMPAGNIE FRUITIÈRE ET/OU ACTIVITÉS DES FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS	Présence d'une Équipe RSE au siège et de référents RSE dans plusieurs filiales de production ayant pour fonction notamment de s'assurer au quotidien, du respect et du contrôle de la mise en œuvre des principes RSE du Groupe		
	Reporting annuel RSE Groupe : questionnaire adressé à l'ensemble des filiales du Groupe visant à les évaluer notamment sur leurs engagements RSE		
	Évaluations périodiques des filiales de production dans le cadre de l'obtention et du maintien de certifications (Global Gap, Bio, Fairtrade, RainForest Alliance) et désignation de responsables des certifications dans chacune des filiales de production		
	Évaluations périodiques des filiales de production dans le cadre des audits/questionnaires demandés par certains clients (audits SEDEX/audits annuels TMPS, standards spécifiques clients...)		
	Vérifications périodiques de la conformité des fournisseurs intragroupe (intrants/emballages/fruits/transitaires/ transporteurs maritimes et terrestres/contrôleurs qualité) aux exigences du Groupe et aux règlementations en vigueur (questionnaires/attestations de conformité/documentation produits/engagements RSE)		
	Revues de Direction d'évaluation de la mise en place des procédures de divers services/audits internes		
	Grilles multicritères d'évaluation des projets d'extension des surfaces de production		
	Sensibilisation des collaborateurs du Groupe sur la nécessité de faire circuler et remonter l'information		
		Évaluations périodiques des risques internes réalisées par les filiales de production	
		Évaluations périodiques de la conformité des pratiques des fournisseurs de fruits intragroupe (résidus de pesticides par des laboratoires indépendants certifiés ISO 17025 et accrédités/qualité/traçabilité) et intensification des contrôles en fonction des résultats obtenus	
		Évaluations périodiques des filiales de production dans le cadre de l'obtention et du maintien de la certification ISO 14001	Évaluations périodiques des filiales d'importation et de négoce dans le cadre de l'obtention et du maintien de la certification IFS BROKERS (études FOOD DEFENSE/FOOD FRAUD/HACCP)
			Constitution systématique d'un « dossier fournisseur » fruits (certifications/listes des produits phytosanitaires et engrais utilisés/ vérifications et/ou analyses d'échantillons d'emballages pour vérifier leur innocuité et mise à jour des informations lors d'un changement de processus de fabrication)

#4 ACTIONS D'ATTÉNUATION DES RISQUES ET DE PRÉVENTION DES ATTEINTES GRAVES

	DROITS HUMAINS LIBERTÉS FONDAMENTALES	ENVIRONNEMENT	SÉCURITÉ ET SANTÉ DES PERSONNES
ACTIVITÉS DU GROUPE COMPAGNIE FRUITIÈRE	Charte de responsabilité sociétale Groupe adoptée en 2016, communiquée à tous les collaborateurs et affichée dans tous les sites		
	Respect des exigences liées aux certifications (GlobalGap, Fairtrade, Rainforest Alliance, Bio, etc.)		
	Engagement pour le developpement des surfaces certifiées Fairtrade		
	Mise en œuvre de plans d'actions adaptés suite aux audits internes, audits SEDEX et audits clients		
	Participation aux groupes de travail du Forum Mondial de la Banane (sous l'égide la FAO) avec les producteurs, importateurs, syndicats, ONG, labels, distributeurs, Instituts de recherche, gouvernements pour l'échange et la mise en œuvre de bonnes pratiques		
	Collaboration avec l'ONG Banana Link qui milite pour une production responsable et équitable		
	Comité éthique Groupe		
		Politique de gestion des matières actives utilisées en plantation (stockage, évaluation des besoins, application, recyclage, gestion des déchets, etc.) avec suivi des non conformités et des actions correctives	
	Grilles locales de rémunération supérieures au salaire minimum agricole en vigueur dans les pays d'implantation des filiales de production	Système de Management Environnemental en place dans les filiales de production (maîtrise des intrants et des consommations des ressources, contrôle des effluents et gestion des déchets) certifiés ISO 14001	Formation/sensibilisation des salariés à la sécurité et à l'utilisation des EPI et EPC (fournis par l'entreprise)
	Soutien de l'accès à l'éducation et au logement des familles dans les filiales de production	Partenariat Cirad /B2A (Banane Agroécologique pour l'Afrique) pour le développement des pratiques agroécologiques	Couverture santé minimale et accès aux soins facilités notamment grâce aux infrastructures et services de santé au sein ou à proximité des filiales de production
	Actions locales de lutte contre les discriminations et toutes les formes de harcèlement	Partenariat WWF accompagement agriculture responsable et durable	Visites médicales plus régulières et renforcées pour les postes et les personnes les plus à risques
	Contrats de travail écrits et bancarisation des salaires	Engagement pour le développement des surfaces en Agriculture Biologique	Actions locales de prévention et de lutte contre les risques biologiques et infectieux (COVID, paludisme, VIH, etc.)
	Dialogue social favorisé par la présence de syndicats et/ou de représentants du personnel. Collaboration avec le syndicat professionnel UITA		Comités de santé, sécurité et hygiène au travail
			Cartographies locales des risques santé et sécurité

#4 ACTIONS D'ATTÉNUATION DES RISQUES ET DE PRÉVENTION DES ATTEINTES GRAVES (SUITE)

	DROITS HUMAINS LIBERTÉS FONDAMENTALES	ENVIRONNEMENT	SÉCURITÉ ET SANTÉ DES PERSONNES
ACTIVITÉS DU GROUPE COMPAGNIE FRUITIÈRE			**Sécurité et santé des consommateurs**
			Procédure de traçabilité des produits Groupe (étiquetage suivant un protocole unique et exigence de traçabilité au colis)
			Veille règlementaire sur les molécules interdites en Europe et limites maximales de résidus*
			Procédure interne de traitement des non-conformités phyto-sanitaires établies sur la base de la Convention d'auto-contrôle éditée par FEL Partenariat (opérateurs + chambre syndicale + DGCCRF) et procédure de gestion de crise sanitaire : rappel/retrait/destruction de marchandises non conformes*
			Développement au sein du Groupe de procédures Food Defence (malveillance), HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point => accidents) et Food Fraud dans le cadre des certifications BRC et IFS*
ACTIVITÉS DES FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS	Participation aux groupes de travail du Forum Mondial de la Banane (sous l'égide la FAO) avec les producteurs, importateurs, syndicats, ONG, labels, distributeurs, instituts de recherche, gouvernements pour l'échange et la mise en œuvre de bonnes pratiques		
	Certificat GlobalGap pour tous les fournisseurs de fruits		
	Engagement des fournisseurs au respect des exigences du Groupe et aux règlementations en vigueur (questionnaires/attestations de conformité/clauses et engagements RSE dans les CGV/CGA et contrats)		
			Sécurité et santé des consommateurs
			*Mêmes mesures que celles mises en place par le Groupe pour ses propres activités.

#5 DISPOSITIFS DE SUIVI DES MESURES MISES EN ŒUVRE ET ÉVALUATION DE LEUR EFFICACITÉ

	DROITS HUMAINS LIBERTÉS FONDAMENTALES	ENVIRONNEMENT	SÉCURITÉ ET SANTÉ DES PERSONNES
ACTIVITÉS DU GROUPE COMPAGNIE FRUITIÈRE	Service RSE centralisé : animation de la politique RSE Groupe, reporting interne des filiales, suivi et analyse des indicateurs RSE, suivi de la mise en œuvre des actions engagées et évaluation de l'avancement des objectifs RSE du Groupe		
	Référents RSE dans plusieurs filiales de production Relais pour la mise en œuvre concrète de la politique RSE Groupe et reporting		
	Suivi des certifications par les « responsables certifications » dédiés (évaluation, obtention, suivi des actions correctives...) et recherche de nouvelles certifications le cas échéant		
	Suivi des sujets relatifs aux droits humains, aux libertés fondamentales, à l'environnement et à la sécurité et à la santé des personnes et recherche d'axes d'améliorations au niveau du Groupe		
	Vérification du fonctionnement technique du site dédié au mécanisme d'alerte		
		Suivi du Système de Management Environnemental en place dans les filiales de production	Suivi de la procédure de traçabilité, sécurité et de qualité des produits Groupe
			Sécurité et santé des collaborateurs : suivi du taux de fréquence et de gravité des accidents du travail
			Suivi de la mise en place des procédures RH et de la bonne communication aux collaborateurs des principes éthiques
			Suivi des questions de santé et de sécurité par les Comités de santé, sécurité et hygiène au travail
		Suivi et actualisation des dossiers fournisseurs : état des certifications, suivi de leur conformité aux exigences du Groupe et à la règlementation en vigueur	
ACTIVITÉS DES FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS	Suivi de la procédure de vérification de la conformité des fournisseurs aux standards demandés par le Groupe et à la règlementation en vigueur (analyse et mise à jour régulière des questionnaires adressés par les filiales locales et le service qualité groupe, des engagements RSE, état et suivi régulier des attestations de conformité)		
	Vérification par les collaborateurs du Groupe du respect de la mise en œuvre des procédures d'évaluation des tiers		
		Suivi de la qualité des marchandises et organisation de tests de conformité/ traçabilité, intensification des contrôles en fonction des résultats obtenus et demande d'actions correctives auprès de nos fournisseurs	

#6 MÉCANISME D'ALERTE

En complément des canaux internes de signalement habituels (Direction, Direction des ressources humaines, responsable hiérarchique), le Groupe Compagnie Fruitière a mis en place un mécanisme d'alerte et de recueil des signalements relatifs à l'existence ou à la réalisation de risques d'atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ainsi qu'envers l'environnement, résultant des activités de l'une des sociétés du Groupe Compagnie Fruitière ou des activités des sous-traitants ou fournisseurs avec lesquels est entretenue une relation commerciale établie, lorsque ces activités sont rattachées à cette relation. Établi en concertation avec les instances représentatives du personnel, ce mécanisme est ouvert aux salariés du Groupe et à l'ensemble de ses parties prenantes. Il contribue à la prévention des atteintes graves aux principes évoqués ci-dessus et permet au Groupe de prendre les mesures nécessaires en cas d'atteinte grave.

Ce mécanisme d'alerte est accessible à tout moment, en français, en anglais et en espagnol, via un site internet sécurisé dédié, à l'adresse suivante : https://fruitiere.fr/vigilance, hébergé dans un datacenter certifié selon le standard de sécurité ISO 27001 et opéré par les équipes du Groupe Compagnie Fruitière.

La confidentialité des informations communiquées est assurée durant toutes les étapes du processus d'alerte par le biais de l'utilisation de mécanismes de chiffrement des données. Les alertes sont reçues par le Comité Ethique Groupe qui les examine et s'appuie sur les services compétents au sein du Groupe afin qu'une réponse soit apportée au lanceur d'alerte dans un délai maximal de deux mois. Le Groupe s'engage à ce qu'aucune sanction ne soit prise à l'encontre d'une personne ayant signalé un manquement de bonne foi.

FONDS
DE DOTATION
COMPAGNIE
FRUITIERE

FONDS DE DOTATION COMPAGNIE FRUITIÈRE

FONDS DE DOTATION COMPAGNIE FRUITIERE

FONDS DE DOTATION

NOS ENGAGEMENT

En 2012, le Fonds de dotation Compagnie Fruitière a été créé pour œuvrer à l'amélioration des conditions de vie des populations les plus fragiles, en France et à l'international. Prolongement naturel de la démarche volontariste lancée par la Compagnie Fruitière en matière de responsabilité sociétale (RSE), le fonds de dotation élargit aujourd'hui de manière autonome et indépendante son champ d'action à de nouveaux publics.

NOS PRIORITÉS D'ACTION

SANTÉ

En Afrique, le Fonds apporte son soutien à des ONG engagées dans la lutte contre la malnutrition infantile, à des établissements de santé ou à des projets de recherches scientifiques de terrain. À Marseille, le Fonds accompagne des associations oeuvrant pour le bien-être d'enfants hospitalisés.

ÉDUCATION

Favoriser l'accès à l'éducation est l'un des piliers de notre action en Afrique : initiatives dans les domaines du soutien scolaire, de la mise à disposition de matériel scolaire ou encore de l'amélioration des conditions d'apprentissage pour les enfants.

ENVIRONNEMENT

En matière d'environnement, le Fonds finance des actions éducatives de sensibilisation à la protection de la nature, ainsi que des associations engagées dans l'agriculture urbaine ou développant des pratiques agroécologiques innovantes.

CULTURE

Le Fonds encourage les échanges culturels entre la France et l'Afrique en finançant des résidences d'artistes émergents. Par ailleurs, il contribue à la mise en place de projets éducatifs et artistiques dans le cadre de partenariats avec plusieurs grandes institutions culturelles à Marseille.

ENGAGEMENTS 2020

21 PROJETS

RÉPARTITION DES ACTIONS PAR DOMAINE D'INTERVENTION

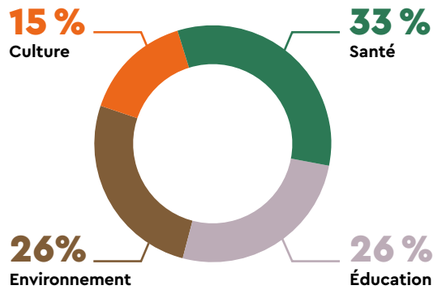

RÉPARTITION DES FONDS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

COMPAGNIE FRUITIÈRE

PANORAMA DES PROJETS SOUTENUS EN 2020

SANTÉ

ET POURQUOI PAS
Aide au fonds de dotation de la cagnotte en ligne
MARSEILLE

FONDATION RAOUL FOLLEREAU
Centre de malnutrition Matumaini
Prise en charge d'enfants, projet de maraîchage participatif
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

GRET
Développement du maraîchage et aide à la filière laitière
DAGANA, SÉNÉGAL

GROUPE FRANCO-AFRICAIN D'ONCOLOGIE PÉDIATRIQUE (GFAOP)
Échanges d'expertises entre unités hospitalières de Marseille et Abidjan
ABIDJAN, CÔTE D'IVOIRE

INSTITUT HOSPITALOUNIVERSITAIRE MÉDITERRANÉE INFECTION
Mission de recherche sur les causes de l'ulcère de Buruli
CÔTE D'IVOIRE

LE GAI RIRE
Interventions de clowns au sein des urgences pédiatriques
CHUR NORD, MARSEILLE

ACTIONS DE SOLIDARITÉ DANS LE CADRE DE LA CRISE SANITAIRE ET SOCIALE COVID-19

FONDATION DE MARSEILLE
Distribution de paniers repas aux familles les plus fragilisées
MARSEILLE

BANQUE ALIMENTAIRE
1322 tonnes de bananes distribuées
MARSEILLE

ENVIRONNEMENT

ENTREPRENEURS DU MONDE
Développement de micro-réseaux solaires
CAMBODGE

INSTITUT EUROPÉEN DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT (IECD)
Programme CERES (Centres de Renforcement Éducatif et Scolaire)
Installation de panneaux photovoltaïques
FIANARANTSOA, MADAGASCAR

LE TALUS, ASSOCIATION HEKO FARM
Ateliers pédagogiques pour des écoliers au sein d'une ferme urbaine
MARSEILLE, 12e

CULTURE

THÉÂTRE NATIONAL DE MARSEILLE, LA CRIÉE
Projet « La Première fois par la mer... »
Action pédagogique pour 300 élèves, arrivée au théâtre par la mer
MARSEILLE

VERSANT SUD
Résidences artistiques croisées Marseille – Addis Abeba
ADDIS ABEBA, ÉTHIOPIE

FRICHE LA BELLE DE MAI
Programme « Résidence Méditerranée ». Accueil d'artistes émergents camerounais, expositions
MARSEILLE

ÉDUCATION

ASSOCIATION MASSABIELLE
Réhabilitation du centre de vie « La Source »
BELLE DE MAI, MARSEILLE

FONDATION AMADOU HAMPÂTÉ BÂ
Projet « À l'École de la Parole ». Valorisation du patrimoine culturel oral africain
ABIDJAN, CÔTE D'IVOIRE

OYE FOUNDATION
Programme « Read 4Life Initiative » Apprentissage de la lecture pour 800 enfants
KASUNYA , GHANA

LA LIANE
Hébergement et suivi scolaire d'enfants
SAINT LOUIS, SÉNÉGAL

LE PARTENARIAT
Distribution de lampes solaires à des élèves
SAINT-LOUIS, SÉNÉGAL

PROJETS PORTÉS PAR LES COLLABORATEURS

MC SWIM CHALLENGE
Aide aux enfants atteints de cancers pédiatriques
MARSEILLE

PSEC SOLEIL EN INDE
Accès à l'éducation des enfants des bidonvilles
CALCUTTA, INDE

COMPAGNIE FRUITIERE

33 boulevard Ferdinand de Lesseps
13 014 Marseille
Tél. : 0033 (0)4 91 10 17 10
Email : fruitiere@fruitiere.fr

Design graphique : Agence PatteBlanche – www.patteblanche.com